

ALGÉRIE-ITALIE

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT UN APPEL
TÉLÉPHONIQUE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES
MINISTRES DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE**

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, un appel téléphonique de la présidente du Conseil des ministres de la République italienne, Mme Giorgia Meloni, au cours duquel ils ont passé en revue les excellentes relations bilatérales entre les deux pays dont ils se sont pleinement félicités, notamment dans le domaine économique, en général, et énergétique, en particulier", lit-on dans le communiqué.



P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 13 Safar 1448 - 28 Juillet 2026 - N° 1354 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

APRÈS LES DERNIERS
INCENDIES DE FORÊTS

**INSTALLATION DES
COMMISSIONS DE
WILAYA CHARGÉES
D'ÉVALUER LES
DÉGÂTS**



Les commissions de wilaya chargées d'évaluer les dégâts occasionnés par les feux de forêt ont été installées à travers les différentes wilayas touchées, procédant ainsi aux premières constatations sur le terrain, en prélude au lancement des mesures d'indemnisation, et ce en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'indemnisation des sinistrés avant la prochaine rentrée sociale, indique lundi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

P.3

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE
SCOLAIRE 2026-2027

**SADAQUI FIXE LES
PRIORITÉS POUR UNE
RENTRÉE STABLE ET
UNE GESTION
MODERNISÉE**

Le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé la séance de clôture de la Conférence nationale consacrée à la préparation de la rentrée scolaire 2026-2027, indique un communiqué publié lundi par le ministère.

P.2

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE L'A ANNONCÉ LORS DE SON
ENTREVUE AVEC LES MÉDIAS NATIONAUX

**IL Y AURA UNE ENQUÊTE
APPROFONDIE À PROPOS DU
DRAME DE MOHAMMADIA**



P.3

"J'ai ordonné aux services de sécurité une enquête très approfondie, à partir du planton jusqu'au plus haut responsable" de cet établissement afin de mettre toute la lumière sur cette tragédie, a déclaré le président de la République, lors de son entrevue périodique avec les représentants de médias nationaux, et qui a été diffusée hier soir.

SOLIDARITÉ NATIONALE

**POURSUITE DE LA PRISE EN CHARGE PSYCHO-SOCIALE D'URGENCE DES SINISTRÉS DES FEUX
DE FORÊT À TRAVERS 13 WILAYAS**

Les équipes des cellules de solidarité de proximité poursuivent leurs efforts sur le terrain à travers 13 wilayas pour assurer la prise en charge psycho-sociale d'urgence des personnes impactées par les feux de forêt, indique lundi un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

P.16

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

SADAQUI FIXE LES PRIORITÉS POUR UNE RENTRÉE STABLE ET UNE GESTION MODERNISÉE

Le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé la séance de clôture de la Conférence nationale consacrée à la préparation de la rentrée scolaire 2026-2027, indique un communiqué publié lundi par le ministère. Cette ultime réunion a été marquée par l'examen des rapports issus des neuf ateliers organisés dans le cadre de cette rencontre nationale. À cette occasion, le ministre a arrêté plusieurs orientations portant sur les modalités de mise en œuvre des recommandations formulées, en vue d'achever les préparatifs de la prochaine rentrée.

Par Halim Derdar

Dans son intervention, M. Sadaoui a souligné que cette conférence traduit "une nouvelle méthode de gouvernance du secteur, fondée sur l'implication des cadres de terrain dans l'élaboration des décisions". Il a précisé que les ateliers avaient pour objectif non seulement de recenser les préoccupations, mais aussi de présenter des solutions concrètes ainsi que des projets directement opérationnels.

Le ministre a, en outre, ordonné la poursuite des travaux des ateliers spécialisés après la clôture de la séance plénière, afin de finaliser les propositions de révision des textes réglementaires, de préciser les mécanismes de leur application et d'approfondir les recommandations nécessitant des études complémentaires.

Les conclusions de cette conférence seront ainsi traduites en programmes d'action et en projets réglementaires applicables, de nature à renforcer l'implication des cadres du secteur dans le développement du système éducatif. M. Sadaoui a également insisté sur la nécessité de mobiliser tous les



moyens pour garantir une rentrée scolaire sereine et réussie, notamment par un renforcement de la coordination entre les directions de l'éducation et les autorités locales, un suivi permanent de l'état de préparation des établissements scolaires ainsi qu'une meilleure prise en charge des aspects organisationnels et des services.

Dans ce contexte, il a mis en

avant l'importance d'instaurer une véritable culture de la planification et de l'anticipation dans la gestion du secteur, particulièrement en ce qui concerne la réalisation des infrastructures éducatives, afin de répondre à la progression continue des effectifs scolaires. Il a également appelé à consolider les principes de transparence et d'efficacité dans la gestion des ressources humaines et

financières, tout en accélérant le règlement des dossiers prioritaires, notamment ceux relatifs aux logements de fonction, conformément aux dispositions légales.

Le ministre a rappelé que la protection de l'établissement scolaire et la préservation de son statut demeurent une priorité constante du secteur, insistant sur la nécessité de garantir un environnement sûr, favorable aux apprentissages et à l'épanouissement des élèves.

Évoquant la transformation numérique, le premier responsable du secteur a réaffirmé qu'elle constitue désormais "un choix stratégique irréversible". Il a ainsi appelé à achever la numérisation de l'ensemble des domaines de gestion, à actualiser les bases de données et à assurer leur parfaite intégration au système numérique national.

Par ailleurs, M. Sadaoui a renouvelé son engagement en faveur de la consolidation du dialogue social dans le respect de la législation en vigueur. Il a également insisté sur la nécessité de poursuivre le contrôle des performances des gestionnaires financiers des commissions des œuvres sociales.

H.D

SANTÉ PUBLIQUE

L'ALGÉRIE PRÉPARE SON DEUXIÈME PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES MNT

Dans une allocution prononcée en son nom par son chef de cabinet, Khalil Reda Hadj Mati, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Mes-saoudene, a indiqué que l'augmentation des taux de morbidité et de mortalité liés aux MNT en faisait un enjeu mondial, appelant à une mobilisation de la communauté internationale pour élaborer et mettre en œuvre des plans d'action efficaces destinés à combattre ces pathologies.

Il a rappelé, à cette occasion, que l'Algérie demeure fidèle à ses engagements internationaux en matière de promotion et de protection de la santé des citoyens. À ce titre, le programme d'action du secteur de la santé pour la période 2026-2029 accorde une place importante à la prévention des MNT, notamment à travers la mise en place d'un plan national multisectoriel visant à réduire leurs principaux facteurs de risque.

Le ministre a également insisté sur le fait que la lutte contre ces maladies ne pouvait se limiter aux seuls investissements dans la prévention, mais qu'elle nécessitait une approche globale as-

sociant plusieurs secteurs. Selon lui, le succès de cette stratégie dépend de l'engagement de l'ensemble des acteurs concernés, qu'il s'agisse des départements ministériels, du secteur privé ou encore de la société civile.

Cette démarche repose, a-t-il expliqué, sur le déploiement d'actions préventives dont l'efficacité et le coût réduit ont déjà été démontrés, mais aussi sur le renforcement de l'éducation sanitaire et la promotion de modes de vie sains afin de diminuer le poids de la morbidité et de la mortalité, aggravé notamment par le tabagisme, une alimentation déséquilibrée et la sédentarité.

La stratégie prévoit en outre de garantir aux citoyens un meilleur accès aux services de dépistage précoce ainsi qu'à une prise en charge médicale adaptée, malgré les coûts élevés de ces prestations. Le ministre a, à ce propos, mis en avant les investissements consentis par l'État dans les ressources humaines, les infrastructures sanitaires et leur équipement, afin d'assurer un accès équitable à ces services sur l'ensemble du

territoire.

De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Phanuel Habimana, a salué les efforts déployés par l'Algérie, rappelant qu'elle figure parmi les premiers pays africains à avoir adopté un plan stratégique consacré à la lutte contre les facteurs de risque des maladies non transmissibles.

Pour sa part, la coordonnatrice résidente des Nations unies en Algérie, l'ambassadrice Savina Claudia Ammassari, a estimé que l'aggravation des conséquences des maladies non transmissibles et l'augmentation de la mortalité imposaient une mobilisation collective de l'ensemble des intervenants. Elle a également souligné que la stratégie adoptée par l'État algérien reflétait une volonté politique de placer la santé au cœur des politiques publiques, tout en saluant les avancées significatives enregistrées par l'Algérie dans les domaines des soins de santé et de la prise en charge médicale.

A.B

NOUVEAU PRODUIT BANCAIRE

LE CPA LANCE UNE CARTE VISA DÉDIÉE AU DROIT DE CHANGE POUR LES VOYAGES À L'ÉTRANGER

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a annoncé, lundi, le lancement de la carte internationale "CPA VISA Classique" (Change voyage), un nouveau produit bancaire destiné aux voyageurs, permettant de bénéficier du droit de change pour les déplacements à l'étranger, conformément à la réglementation en vigueur.

Dans un communiqué, la banque précise que cette carte est exclusivement dédiée au montant alloué au titre du droit de change pour voyage à l'étranger. Elle permet à son détenteur d'effectuer des paiements et des retraits hors du territoire national en toute sécurité.

Le CPA souligne qu'aucun solde minimum

n'est exigé sur le compte en devises pour bénéficier de cette carte. En revanche, le compte en dinars doit être approvisionné d'au moins 10.000 DA, afin de couvrir notamment les frais annuels de la carte, fixés à 3.000 DA, ainsi que les commissions liées à son utilisation.

La banque précise également que seules les opérations effectuées à l'aide de cette carte sont autorisées sur le compte en devises dédié au droit de change.

Le CPA rappelle, en outre, que la contre-valeur en dinars du droit de change ne peut être versée en espèces et doit obligatoirement être réglée au moyen d'un instrument de paiement scriptural,

conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, la banque rassure les détenteurs actuels des cartes internationales CPA VISA et Mastercard, affirmant que les opérations de change restent disponibles sur les cartes déjà en leur possession.

A travers cette nouvelle offre, le CPA réaffirme son engagement à proposer des solutions bancaires innovantes, sécurisées et conformes aux dispositions réglementaires afin d'accompagner sa clientèle lors de ses déplacements à l'étranger.

RE

ALGÉRIE-ITALIE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, un appel téléphonique de la présidente du Conseil des ministres de la République italienne, Mme Giorgia Meloni, au cours duquel ils ont passé en revue les excellentes relations bilatérales entre les deux pays dont ils se sont pleinement félicités, notamment dans le domaine économique, en général, et énergétique, en particulier", lit-on dans le communiqué.

"Les deux parties se sont également félicitées des progrès réalisés dans le cadre du Plan Mattei", ajoute la même source.

De son côté, "le président de la République a remercié Mme Giorgia Meloni pour les condoléances qu'elle lui a adressées, ainsi qu'à l'Algérie, suite à l'incendie de l'établissement de l'enfance assistée", conclut le communiqué.

RA



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE L'AANNONCÉ LORS DE SON ENTREVUE AVEC LES MÉDIAS NATIONAUX

IL Y AURA UNE ENQUÊTE APPROFONDIE À PROPOS DU DRAME DE MOHAMMADIA

"J'ai ordonné aux services de sécurité une enquête très approfondie, à partir du planton jusqu'au plus haut responsable" de cet établissement afin de mettre toute la lumière sur cette tragédie, a déclaré le président de la République, lors de son entrevue périodique avec les représentants de médias nationaux, et qui sera diffusée lundi soir.

Sur un autre plan, le président de la République

bligue a tenu à saluer les efforts des différents intervenants et acteurs face aux incendies enregistrés dans certaines wilayas, citant en particulier les images de solidarité façonnées par les agents de la Protection civile en train de rafraîchir leurs collègues de Sonelgaz, lorsque ces derniers s'affairaient à rétablir une panne d'électricité à côté d'un foyer d'incendie encore actif.

"Ce sont des images que vous ne verrez qu'en Algérie", a-t-il soutenu, avant d'annoncer que "des mesures seront prises pour encourager les agents du terrain".

En outre, le président de la République s'est engagé à "poursuivre le dialogue avec les partis politiques".

Sur un autre registre, le président de la République a affirmé que l'Etat continuera de mener

une "guerre sans merci" contre les bandes de quartier, assurant que ces bandes seront "vaincues".

Le président de la République a tenu, à ce propos, à rassurer toutes les familles algériennes au sujet de "la sécurité de leurs fils et de leurs filles".

Concernant les relations algéro-françaises, le président de la République a réaffirmé "aux Algériens avant les amis français" que le Président algérien "n'a jamais demandé un quota de visas, un nombre de visas, ou parlé de visas", de même qu'il "n'a jamais demandé d'excuses ou d'indemnisations", avant de conclure: "l'Algérie ne fera jamais la manche".

RA

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SALUE L'ÉLAN DE SOLIDARITÉ NATIONALE FACE AUX INCENDIES

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué l'élan de solidarité nationale manifesté par les Algériens face aux feux de forêt ayant touché plusieurs wilayas du pays, réaffirmant la mobilisation totale de l'Etat pour protéger les citoyens et leurs biens devant une situation climatique exceptionnelle.

S'exprimant lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée lundi soir sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, le président de la République a tenu à rassurer l'opinion publique sur la mobilisation des services de

secours. "Nous sommes mobilisés H24. Les Algériens ont vu ce que les éléments de la Protection civile sont en train de faire avec l'Armée nationale populaire, les Gardes forestiers, Sonelgaz et avec notre jeunesse", a-t-il souligné, rendant un hommage appuyé à cette jeunesse dont "le patriotisme aigu et l'esprit de volontariat étonnent de plus en plus le monde".

Analysant les causes de ces incendies, le président de la République a indiqué qu'il y a "un changement climatique certain", précisant que l'Algérie "n'est pas isolée dans cette épreuve", citant les incendies au Canada, dans le bassin

méditerranéen et à travers le monde.

Il a notamment fait état des températures "anormales" ayant atteint 47 degrés à Alger et Annaba et jusqu'à 50 degrés à Tizi-Ouzou, sous l'effet d'un dôme climatique.

"Nous ne sommes pas habitués à ces températures-là. Il y a un dôme qui s'est installé, ça fait partie des variations négatives du climat", a-t-il expliqué.

Le président de la République a annoncé que des "mesures concrètes" seront prises pour valoriser l'abnégation des hommes sur le terrain.

RA

APRÈS LES DERNIERS INCENDIES DE FORÊTS

INSTALLATION DES COMMISSIONS DE WILAYA CHARGÉES D'ÉVALUER LES DÉGÂTS, DÉBUT DES PREMIÈRES CONSTATATIONS SUR LE TERRAIN

Les commissions de wilaya chargées d'évaluer les dégâts occasionnés par les feux de forêt ont été installées à travers les différentes wilayas touchées, procédant ainsi aux premières constatations sur le terrain, en prélude au lancement des mesures d'indemnisation, et ce en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'indemnisation des sinistrés avant la prochaine rentrée sociale, indique lundi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

"Conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant prise en charge immédiate des victimes des feux de forêt et leur indemnisation avant la prochaine rentrée sociale, et en application des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, relatives à la mise en place de commissions locales chargées de procéder à un recensement exhaustif et précis des dégâts matériels causés

par les feux de forêt, afin de les inventorier selon les critères en vigueur, en vue de procéder aux indemnisations, les commissions de wilaya chargées d'évaluer les dégâts et les pertes occasionnés par les incendies ont été installées à travers les différentes wilayas touchées", précise le communiqué.

Ces commissions "regroupent des représentants des différents secteurs et organismes concernés, qui sont chargés de coordonner avec les commissions communales afin de procéder aux constatations sur le terrain, de recenser les sinistrés et d'établir un inventaire exhaustif et précis de l'ensemble des dégâts et pertes, conformément aux mécanismes juridiques et réglementaires en vigueur, de manière à permettre le lancement des mesures d'indemnisation dans les meilleurs délais".

Lors des réunions d'installation de ces commissions, des instructions ont été données pour "engager immédiatement

les sorties sur le terrain, en veillant à la précision, à l'objectivité et à la transparence dans l'évaluation des dégâts", "renforcer la coordination entre les différents secteurs" et "mobiliser l'ensemble des moyens humains et matériels afin d'achever l'opération de recensement dans les délais impartis, garantissant ainsi une prise en charge rapide des sinistrés et la mise en œuvre effective des instructions du président de la République relatives à leur indemnisation avant la prochaine rentrée sociale".

Dès leur installation, "les commissions de wilaya ont procédé aux premières constatations sur le terrain et au recensement des dégâts et des pertes, traduisant ainsi l'engagement de l'Etat à se tenir aux côtés des citoyens impactés, à prendre en charge leurs préoccupations, à accélérer les mesures d'indemnisation et à atténuer les effets des feux de forêt", conclut le communiqué.

RA

ENERGIE

RÉUNION DE COORDINATION CONSACRÉE AUX PRIORITÉS DU SECTEUR

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a appelé, lundi à Alger, à accélérer la réalisation des projets stratégiques destinés à consolider le système électrique national, tout en veillant au strict respect des échéances fixées afin d'augmenter les capacités de production d'électricité et de garantir la continuité du service public, indique un communiqué du ministère.

Par Ali Boudefel

Cette déclaration a été faite lors de la réunion de la commission de coordination sectorielle qu'il a présidée en présence des cadres du ministère, du PDG par intérim du groupe Sonelgaz ainsi que de responsables du secteur. Les travaux ont porté sur l'évaluation de l'application des décisions et orientations adoptées lors des précédentes réunions, ainsi que sur l'examen de plusieurs dossiers prioritaires concernant les activités du groupe. À cette occasion, le ministre a mis en avant la nécessité d'intensifier la coordination entre les différents intervenants et de mettre en œuvre les dispositions techniques et organisationnelles requises afin d'assurer la mise en service des nouvelles infrastructures confor-



mément au calendrier établi, dans le but de satisfaire la demande croissante en énergie et de renforcer la sûreté du réseau électrique national. M. Adjal a également salué les efforts consentis par les

travailleurs et les cadres de Sonelgaz durant la vague de chaleur exceptionnelle qui a affecté plusieurs wilayas pendant plus de trois semaines, estimant que leur engagement et leur professionnalisme ont

permis d'assurer la continuité de l'alimentation en électricité et de préserver la stabilité du réseau national.

Le ministre a également rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait salué ces résultats en reconnaissance de l'engagement des personnels du groupe et de leur dévouement à garantir la sécurité énergétique ainsi que la pérennité du service public. À l'issue de la réunion, il a exhorté l'ensemble des personnels de Sonelgaz à maintenir leur mobilisation et leur vigilance, à renforcer le sens des responsabilités et la discipline, tout en poursuivant leurs efforts afin de préserver le niveau de disponibilité et de performance, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs stratégiques de l'État dans le domaine de l'énergie.

A.B

COOPÉRATION BILATÉRALE

REKKACHE EXAMINE AVEC LES OMANAIS LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT DANS LA NUMÉRISATION ET L'IA

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, a reçu, lundi à Alger, une délégation d'hommes d'affaires omanais composée d'une quinzaine d'investisseurs, afin d'explorer les opportunités d'investissement dans les domaines de la numérisation, des solutions numériques et de la concrétisation de projets d'investissement communs dans ce secteur, indique un communiqué de l'AAPI. La délégation omanaise a été conduite par le sous-secrétaire au ministère des Transports, des Communications et des Technologies de l'information du Sultanat d'Oman, M. Ali Bin Amer Al Shidhani, en présence de cadres de l'AAPI et ceux du Haut-Commissariat à la numérisation (HCN), représenté par son secrétaire général, Rafik Adour. La délégation comprend des entreprises spécialisées dans les domaines de l'économie numérique, notamment la gestion des centres de données, les plateformes et solutions numériques, l'intelligence artificielle (IA), les services bancaires numériques, l'Internet des objets, la numérisation des systèmes de comptage de l'électricité, du gaz et de l'eau, la production de compteurs intelligents, les solutions de villes in-

telligentes, en sus des systèmes institutionnels relatifs à la gestion des ressources humaines, des finances et des télécommunications. Au cours de la rencontre, M. Rekkache a passé en revue le climat d'investissement en Algérie, mettant la lumière sur les réformes visant à améliorer l'environnement des affaires, les avantages et les mesures incitatives destinés aux investisseurs, les mécanismes d'accès au foncier économique, ainsi que les services assurés par le Guichet unique de l'investissement. Il a présenté, en outre, un exposé sur la numérisation des prestations de l'Agence, notamment la plateforme numérique de l'investisseur qui permet d'enregistrer les projets d'investissement, de solliciter du foncier économique et de suivre le traitement des dossiers par voie électronique, parallèlement aux projets en cours de développement visant à élargir l'éventail des services numériques.

M. Rekkache a souligné, dans ce sens, que le secteur de la numérisation figure parmi les priorités de la stratégie nationale de diversification économique, mettant en avant les opportunités d'investissement offertes dans les domaines du développement des infrastructures numériques, du renforcement de l'écosystème

d'innovation et de la généralisation des solutions numériques à travers les différents secteurs.

De leur côté, les membres de la délégation omanaise ont exprimé leur intérêt pour les potentialités d'investissement qu'offre l'Algérie, réaffirmant leur volonté d'engager des projets d'investissement et d'établir des partenariats avec des entreprises algériennes, de manière à répondre aux besoins du marché et à servir les intérêts communs des deux pays.

Par ailleurs, le directeur général de l'Agence a réitéré l'engagement de son organisme à accompagner les investisseurs omanais durant toutes les étapes de concrétisation de leurs projets, en coordination avec le HCN et les instances concernées, afin de consolider la coopération économique entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman et de renforcer le portefeuille des investissements omanais en Algérie.

Au terme de cette visite, la délégation omanaise a pris connaissance des mécanismes de fonctionnement du Guichet unique des grands projets et des investissements étrangers, ainsi que des prestations fournies au profit des investisseurs.

RA

SALON INTERNATIONAL DE L'IMMOBILIER, DE L'HABITAT INTELLIGENT ET DE LA DÉCORATION TENUE DE LA 13^E ÉDITION DEPUIS HIER

La 13e édition du Salon international de l'immobilier, de l'habitat intelligent et de la décoration "Elogia" s'est ouverte, lundi, au Centre de conférences d'Oran (CCO) "Mohamed Ben Ahmed", avec la participation de 89 exposants algériens et étrangers.

Cet événement économique réunit des professionnels de la promotion immobilière et du secteur de l'habitat, ainsi que des représentants d'entreprises publiques et privées de réalisation. Il accueille également des entreprises étrangères, dont certaines activent dans le cadre de partenariats avec des sociétés algériennes, représentant notamment la Chine, la Tunisie, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, a indiqué à la presse le responsable de l'agence de communication "A-B Concept Design", organisatrice du salon, Akram Sidi Yakhlef.

A ce propos, M. Sidi Yakhlef a précisé que cette édition, placée sous le thème "Edition d'été", constitue une opportunité pour les visi-

teurs, notamment la communauté algérienne établie à l'étranger, de s'informer sur les nouveaux projets et programmes résidentiels, de découvrir les différentes formules de logement proposées et de bénéficier d'opportunités d'acquisition de logements promotionnels ou d'inscription à des programmes en cours de réalisation.

Il a également souligné que le salon représente un espace permettant aux promoteurs immobiliers et aux différents acteurs du secteur de présenter leurs projets et de mettre en avant les efforts consentis pour proposer des formules résidentielles diversifiées, répondant aux normes de qualité et aux attentes des citoyens.

Durant cette manifestation, les visiteurs pourront découvrir les dernières innovations technologiques dans les domaines de l'habitat intelligent et de la décoration, ainsi que des solutions immobilières adaptées aux capacités financières des demandeurs de logement,

présentées par les différents promoteurs et entreprises participantes.

Le programme du salon prévoit également des ateliers consacrés à la présentation de projets d'habitat moderne, notamment des logements écologiques intégrant des technologies intelligentes et respectueuses de l'environnement, favorisant les économies d'énergie, ainsi que des systèmes de communication destinés aux immeubles. Ces rencontres réuniront des start-up et des porteurs de projets innovants spécialisés dans ce domaine.

Par ailleurs, des conférences destinées aux professionnels du secteur sont programmées autour de plusieurs thématiques liées à l'environnement, aux maisons intelligentes, aux nouvelles technologies appliquées à la construction, ainsi qu'aux perspectives de développement du secteur de l'habitat.

RA

UN INVESTISSEMENT DE PLUS DE 8 MILLIARDS DE DA LE PLUS GRAND CENTRE COMMERCIAL D'ALGÉRIE OUVRE SES PORTES À MOSTAGANEM

La wilaya de Mostaganem a accueilli l'ouverture du centre commercial « AZ MALL GRAND MOSTA », considéré comme le plus grand centre commercial du pays. Selon un communiqué de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, ce projet représente un investissement de plus de 8 milliards de DA. Il illustre l'amélioration du climat de l'investissement en Algérie et confirme le rôle majeur du secteur des services dans la diversification de l'économie nationale.

Par Hamida Indja

L'Agence précise que ce projet est enregistré et validé par ses services. Il s'agit de l'un des investissements les plus importants réalisés dans le secteur des services. Le centre est implanté sur un terrain de plus de 6 hectares et peut accueillir plus de 20 000 visiteurs par jour. Selon la même source, cette infrastructure constitue un vaste espace de commerce et de loisirs destiné à répondre aux besoins des habitants de la wilaya de Mostaganem ainsi que des autres wilayas de l'ouest du



pays. Le centre comprend plus de 200 magasins proposant de grandes marques algériennes et étrangères. Il dispose également d'espaces de loisirs, avec une zone de jeux, des salles de cinéma, des salles de sport ainsi que la toute première piste de karting couverte d'Algérie. Il abrite aussi des restaurants, des cafés modernes et des espaces dédiés à la découverte de la cuisine algérienne et

des spécialités du monde. Le complexe comprend en outre une école privée destinée à assurer des formations dans des domaines spécialisés. D'après la même source, ce projet devrait permettre la création d'environ 1.500 emplois directs, en plus de nombreux emplois indirects. Il contribuera également au développement des activités commerciales, des services et de la logistique, renforçant

ainsi l'économie locale et favorisant le développement de la région.

Le centre contribuera également au développement de l'économie et du tourisme en attirant des clients et des visiteurs venus de plusieurs wilayas du pays. Il renforcera ainsi l'attractivité de Mostaganem comme destination privilégiée pour le shopping et les loisirs. Ce projet devrait également stimuler le tourisme, l'hôtellerie et les services, tout en encourageant la réalisation de nouveaux projets liés à ce secteur.

Dans son communiqué, l'AAPJ souligne que « AZ MALL GRAND MOSTA » représente un modèle de grand investissement à fort impact économique et social. Grâce à ses espaces commerciaux, de loisirs et de services, aux emplois qu'il génère et aux nouvelles opportunités d'investissement qu'il offre, ce projet fera de Mostaganem un pôle économique, commercial et touristique, contribuant ainsi à soutenir la diversification de l'économie nationale et à renforcer l'attractivité de l'Algérie pour les investissements de qualité.

H.I

BEJAÏA

RECENSEMENT DES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LES FEUX DE FORÊTS

Par Yousra Dali

Une commission instituée au niveau de la wilaya de Bejaïa a donné le coup d'envoi des opérations de dénombrement, de récolement et d'estimation des préjudices occasionnés par les incendies qui ont frappé la région, avec pour objectif une assistance immédiate aux foyers affectés, selon des informations fournies lundi par les autorités locales.

Celles-ci ont précisé que ladite commission, mise en place dimanche, a aussitôt engagé des visites sur les lieux ainsi que le relevé des dommages provoqués par les derniers sinistres ayant touché le territoire de la wilaya. L'examen des pertes concerne tout particulièrement les productions agricoles, les dégradations touchant les logements, le mobilier ainsi que les biens divers, traduisant ainsi la détermination de l'État à se tenir aux côtés des

populations éprouvées, à répondre à leurs attentes et à hâter les démarches de réparation financière. Le wali de Bejaïa, Kamel Eddine Kerbouche, a supervisé ce jour une séance de travail dédiée au suivi des activités de cette structure et à l'élaboration de sa feuille de route, en exécution des directives du chef de l'État, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la prise en charge et à l'indemnisation des victimes des feux de forêt. À cette occasion, le représentant de l'exécutif local a insisté sur la nécessité de maintenir une présence assidue sur le terrain, d'accroître la synergie entre les divers services impliqués afin de parvenir à une évaluation exhaustive des pertes subies, et ce, en vue d'adopter les dispositions adaptées à la réhabilitation des secteurs sinistrés et d'apporter un soutien efficace aux citoyens concernés dans les plus brefs délais.

Y.D

SIDI BEL-ABBES

BEAUCOUP DE PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

Par Malek Gaya

La wilaya de Sidi Bel-Abbes affiche une cadence soutenue dans la concrétisation d'infrastructures couvrant divers domaines. Ces chantiers ont été au centre d'une visite officielle effectuée lundi par le wali, Kamel Hadji, dans le cadre d'une mission d'évaluation et de suivi.

Cette inspection a permis de mesurer le degré d'avancement des opérations et la célérité des travaux engagés dans les secteurs de l'éducation, de la justice, de l'habitat et de l'embellissement urbain, en vue d'assurer leur livraison dans les délais convenus, particulièrement pour les équipements devant entrer en service à la prochaine rentrée scolaire.

À cet effet, le wali a débuté son parcours par les projets éducatifs, visitant notamment la construction d'un collège (CEM) dans la localité de Belarbi, d'un lycée de 1 000 places au pôle urbain de Telmouni, ainsi que d'une école primaire au village El-M'hadid et d'une autre dans l'ilot des 1 220 logements, au secteur Es-Sakhra, sur le territoire de la commune de Sidi Bel-Abbès.

À chaque arrêt, le responsable de la wilaya a exhorté les équipes à intensifier les efforts, à hâter le rythme des travaux, à finaliser promptement les aménagements extérieurs et les branchements aux divers réseaux, incluant la fibre optique, afin que

ces établissements puissent ouvrir leurs portes dès le début de l'année scolaire suivante.

Pour ce qui est du secteur judiciaire, le wali a inspecté le chantier du futur tribunal administratif, donnant des directives pour réunir tous les moyens humains et logistiques nécessaires, boucler les raccordements aux fluides et réaliser les finitions extérieures, de manière à remettre cette structure dans les plus brefs délais.

La tournée s'est ensuite étendue aux projets liés au logement et à la rénovation urbaine. À cette occasion, le wali s'est rendu au quartier Abdelkader Boumlik, dans la commune de Sidi Bel-Abbes, où il a examiné l'état d'avancement des travaux de voirie, de trottoirs, de plantations et d'éclairage public. Ces aménagements s'inscrivent dans un plan global de rénovation du quartier et d'éradication des dépotoirs anarchiques, selon les services de la wilaya.

Dans ce même périmètre, le wali a également supervisé l'état d'exécution du projet de 260 logements publics locatifs (LPL), insistant sur la nécessité de précipiter l'achèvement des réseaux secondaires et des équipements environnants.

La visite s'est clôturée en centre-ville par un passage au siège de la troisième Sûreté urbaine, où a été examinée l'éventualité d'une rénovation et d'une mise à niveau du bâtiment, afin de l'adapter à sa position stratégique.

M.G

BATNA

RÉCEPTION PROCHAINE DE 35 CANTINES SCOLAIRES

La prochaine rentrée scolaire sera marquée par la réception et la mise en exploitation de 35 cantines scolaires à Batna sur un total de 70 cantines retenus pour la wilaya dans le cadre des projets du secteur de l'éducation de 2026, a indiqué lundi le chef de l'exécutif local, Riadh Benahmed.

Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite à plusieurs chantiers d'équipements scolaires dans les deux communes d'Oued Chaaba et d'Ain Touta, le même responsable a précisé que "les travaux de réalisation du reste des cantines affichent des taux d'avancement disparate et leur réception est attendue deux mois au plus tard après la rentrée scolaire".

Les nouvelles cantines permettront de renforcer la restauration scolaire dans le palier primaire, notamment au profit des élèves des localités reculées, a-t-il ajouté.

Concernant le transport scolaire, le wali a précisé que des aides financières ont été allouées à certaines communes de la wilaya pour augmenter le nombre de bus pour la prise en charge des élèves du palier primaire et d'autres communes ont bénéficié de subventions de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour réparer et entretenir les bus de transport scolaire.

La wilaya de Batna a également bénéficié au titre de l'exercice 2026 d'une opération de réalisation de 222 classes d'extension dont les travaux ont été lancés et plus de 70 % de ces classes devront être réceptionnés et exploités au début de la prochaine année scolaire, tandis que le reste sera réceptionné deux mois après de sorte à réduire la surcharge enregistrée par certains établissements scolaires de nombre de communes dont Ain Touta.

Le wali a inspecté dans les deux communes six établissements scolaires des trois paliers de l'enseignement qui figurent parmi les établissements à mettre en service à la prochaine rentrée et qui sont sept écoles primaires, deux lycées et trois collèges d'enseignement moyen (CEM) en plus de nombre de classes d'extension.

R.R

CHEPTEL AFRICAÏN EN QUÊTE DE RENOUVEAU GÉNÉTIQUE

LE BRÉSIL, PARTENAIRE CLÉ DE LA MUTATION PASTORALE SUR LE CONTINENT

L'élevage africain connaît une mutation profonde, portée par la volonté de diminuer les achats extérieurs de lait et de viande. Les pouvoirs publics parient sur l'industrialisation, les alliances internationales et la refonte des chaînes pour accroître les rendements du bétail.

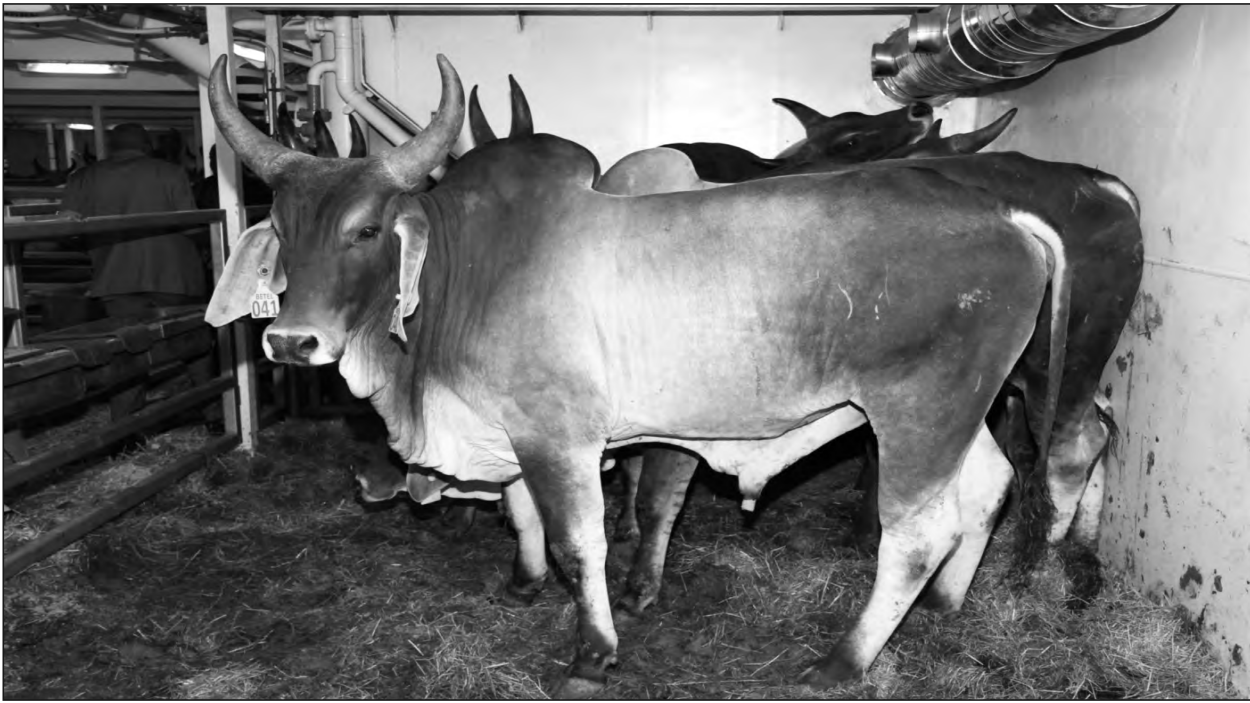
Par Kahina Baghdad

À la mi-juillet, le Botswana a accueilli un premier contingent de 200 vaches Girolando gestantes, originaires du Brésil, une race prisée pour sa lactation abondante. Cette opération a inauguré un plan d'acquisition de 1 000 bovins via la Société de développement du Botswana (BDC), visant à bonifier le potentiel du troupeau national par l'apport de souches génétiquement supérieures.

L'expérience botswanaise ne reste pas isolée. Elle reflète un mouvement continental, où nombre de nations se tournent déjà vers le savoir-faire brésilien pour optimiser leurs effectifs. Ainsi, la Guinée a déclaré en février avoir signé un accord avec le groupe brésilien Rio Verde Group pour importer plus de 2 000 têtes de races brésiliennes, afin de doper la production carnée et laitière. Ce pacte intègre aussi un volet de formation et de transfert technique en insémination artificielle et en transplantation embryonnaire.

Auparavant, le Burkina Faso avait annoncé, également en février, un projet d'importation de 710 bovins brésiliens (Guzerá, Gir, Holstein, Nelore) pour rehausser les rendements locaux en viande et en lait. Plus tôt en 2024, le Sénégal avait déclaré l'arrivée de 1 000 Guzerá à fort rendement bouchère, dans le cadre d'un montage public-privé destiné à améliorer ses performances d'élevage.

Dans la majorité de ces États, l'ambition est de recourir à ces souches à haut potentiel pour élever graduellement la qualité des troupeaux autochtones, en mobilisant des biotechnologies de reproduction comme les croisements avec les



races locales, l'insémination artificielle ou le transfert d'embryons.

Du bétail sur pied aux semences animales, le Brésil élargit son éventail commercial

La collaboration brésilienne avec les nations africaines en matière génétique ne se borne pas à l'envoi de bovins. En novembre 2025, Brasilia a obtenu l'aval de la Tanzanie pour écouler sur son marché est-africain une palette variée de produits d'élevage, incluant du matériel génétique (embryons in vivo et in vitro). Plus tôt, en mars 2025, le Nigeria avait ouvert ses portes à la semence bovine brésilienne, après la validation du Certificat sanitaire international (CSI) par ses instances sanitaires.

Ces récentes percées commerciales traduisent une montée en gamme de l'offre brésilienne en Afrique. Le pays sud-américain ne vise plus seulement l'exportation de reproducteurs, mais cherche aussi à imposer son savoir-faire en sélection animale et en biotechnologies de la reproduction.

L'attrait des pays africains pour le Brésil tient aussi à son expérience acquise dans l'élevage tropical. Il a su adapter des races bovines européennes aux aléas climatiques de ses régions, produisant des animaux aujourd'hui prisés sous les tropiques.

La Girolando est l'exemple emblématique de cette politique d'adaptation. Hybride de Holstein (laitier) et de Gir (résistant à la chaleur et aux pathologies tropicales), elle allie rendement et robustesse.

Ce vécú intéresse vivement les pays africains, soumis à des contraintes climatiques analogues à celles du Brésil.

Les chiffres de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) placent le Brésil au deuxième rang mondial pour la viande bovine, derrière les États-Unis, et au premier pour les exportations. Il se classe aussi 5e pour les produits laitiers, après l'Inde, les États-Unis, le Pakistan et la Chine.

La prolifération des accords avec le Brésil signale un tournant dans les

politiques agricoles africaines. Face à la pression de la demande en denrées animales et à la persistance des importations, plusieurs gouvernements privilégient désormais l'amélioration des rendements plutôt que le seul accroissement des effectifs.

En Afrique de l'Ouest en particulier, la dépendance vis-à-vis des achats extérieurs de lait demeure élevée. La zone est la deuxième importatrice de ces produits sur le continent, derrière l'Afrique du Nord, avec 457 157 tonnes en 2024, pour une facture d'environ 869 millions USD, selon la FAO.

L'optimisation génétique s'impose donc comme un levier stratégique pour consolider l'offre intérieure. Cependant, l'introduction de races plus performantes ne suffit pas à assurer une hausse pérenne de la production. Elle doit s'accompagner d'efforts dans l'alimentation du bétail, les équipements d'élevage, les soins vétérinaires et la structuration des filières.

K.B

DROITS DE DOUANE

L'HORLOGERIE SUISSE RÊVE D'UN MARCHÉ AMÉRICAIN SANS ENTRAVES

Selon le patron de Breitling, les États-Unis ne sauraient justifier une protection de leur industrie horlogère, celle-ci restant marginale sur leur territoire. Dans les colonnes de la «NZZ am Sonntag», il milite en faveur d'une dispense de taxes à l'importation.

Pour Georges Kern, «les barrières tarifaires incarnent une logique protectionniste, mais certains domaines échappent à la nécessité d'être défendus par les Américains, faute d'envergure locale». Le directeur général et actionnaire de Breitling, interrogé par le journal dominical, martèle : «Les garde-temps suisses entrent dans cette catégorie. Une exonération ciblée serait légitime.» Il estime qu'une telle mesure bénéficierait aux acheteurs, grâce à des tarifs réduits, aux sociétés, dont la pression fiscale diminuerait, et aux ateliers américains, qui disposeraient de marges pour réinvestir. Georges Kern affirme : «Le marché des États-Unis est le seul à connaître une croissance florissante.»

Depuis plusieurs mois, en dépit des taxes, Georges Kern et Breitling ont consenti des investissements conséquents outre-Atlantique. Comme d'autres acteurs, ils ont obtenu le remboursement total des surtaxes instaurées par Donald Trump en 2025, annulées par la Cour suprême en février. Depuis vendredi, les horlogers suisses savent que leurs expéditions vers les USA subiront un prélèvement de 12,5 %. Georges Kern observe : «Nous vivons avec ces droits américains depuis un an, on s'y accoutume.» Il poursuit : «Il faut

composer avec cela et œuvrer à des avancées graduelles et réalistes. L'essentiel est de bénéficier de deux ans de stabilité pour organiser sereinement notre avenir.»

«Cette taxe grève le pouvoir d'achat des citoyens américains»

Georges Kern avait déjà défendu la position des montres suisses en juin dernier, dans l'hebdomadaire Newsweek. Il y soutient que frapper des produits non fabriqués localement est «dénué de sens». Il écrit : «Elle renchérit le quotidien des Américains sans créer les emplois ni renforcer les capacités productives espérées par le président Trump.» Il souligne également que l'exécutif a déjà accordé des dérogations pour le whisky écossais et le café. Grâce à ses capsules produites en Suisse, Nestlé tire un profit notable de cette dérogation.

Le lobbying a débuté il y a plus d'un an, dès les premières annonces de Donald Trump. Yves Bugmann, président de la Fédération horlogère suisse, déclare : «Nous plaçons depuis longtemps pour une suppression des taxes américaines sur nos montres, et nous espérons aboutir.» Il estime que les rares fabricants artisanaux locaux y gagneraient aussi, car ils se fournissent en composants à l'étranger, souvent en Suisse.

Par ailleurs, la NZZ am Sonntag rapporte que le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) et sa directrice Hélène Budliger Artieda œuvrent égale-



ment pour une exonération horlogère. Le service de presse du Seco ne confirme pas, mais nuance : «Des pourparlers éventuels ne sont jamais exclus, mais aucune procédure officielle n'est à l'ordre du jour pour l'instant.»

K.B

SITUATION SANITAIRE AU SOUDAN

REPRISE DES ACTIVITÉS DE PRÈS DE 75% DES STRUCTURES DE BASE

Avec le retour d'une relative stabilité dans le pays après avoir été le théâtre d'un conflit armé depuis 2023, les établissements de soins et structures médicales de base ont repris leurs activités à hauteur de 75%.

Par Malika Azeb

M. Haitham Mohamed Ibrahim, ministre soudanais de la santé a annoncé la reprise des activités d'environ 75% des établissements de soins et structures médicales de base, suite au retour d'une relative stabilité dans le pays, affirmant lors d'une conférence tenue dimanche à Khartoum que « Suite au retour d'une relative stabilité à Khartoum, dans le centre du Soudan et dans certaines régions du Kordofan, 75 % des établissements de soins et structures médicales de base ont repris leurs services ».

Il a également déclaré que le ministère a mis en œuvre un plan visant à rétablir et à étendre les services de santé à l'échelle nationale et se prépare à lancer le 30 juillet prochain une initiative de reconstruction baptisée « Stratégie de l'espoir », avec le soutien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Ce programme vise à assurer l'équité en matière de santé et à renforcer les services de soins pri-



maires et spécialisés à travers le pays.

Le ministre soudanais de la santé, a en outre annoncé la conclusion d'un ensemble d'accords de financement avec des institutions internationales et des banques de développement, d'une valeur dépassant 293 millions de dollars, en plus d'engagements

supplémentaires estimés à environ 150 millions de dollars sur les trois prochaines années, afin de garantir des ressources durables pour le système de santé et de soutenir les programmes de relance.

Ces sources de financement comprennent notamment 83 millions de dollars de la Banque mondiale, 70 millions de dollars de la

Banque africaine de développement pour deux projets distincts et 140 millions de dollars du Fonds mondial pour le soutien du programme de prévention du paludisme et Sida (VIH), ainsi que pour le renforcement des systèmes d'immunisation et de vaccination.

M. Haitham Mohamed Ibrahim, a également indiqué que plus de 40 partenaires internationaux ont manifesté leur intérêt pour soutenir le secteur de la santé au Soudan.

Le secteur de la santé soudanais a subi de lourdes pertes depuis le début du conflit entre l'armée soudanaise et la Force de soutien rapide paramilitaire (FSR), qui a causé la destruction d'un grand nombre de structures sanitaires ou mis hors de service en raison des combats. La dégradation des services de santé a augmenté les risques de propagation de maladies épidémiques, notamment le choléra, la rougeole, la dengue et le paludisme, dans un contexte marqué par l'augmentation des déplacements de population et les difficultés d'accès aux soins dans plusieurs régions touchées par le conflit.

MA

L'ENTITÉ SIONISTE PIÉTINE LE DROIT INTERNATIONAL L'UNRWA CONDAMNE UN ASSAUT DES FORCES SIONISTES CONTRE SON CENTRE DE FORMATION DE QALANDIYA

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a condamné, lundi, l'assaut mené par des militaires des forces de l'occupation, accompagnés d'un certain nombre de responsables de l'entité sioniste, contre son centre de formation professionnelle de Qalandiya, situé à El-Qods-Est occupée. Dans un communiqué, le directeur des affaires de l'UNRWA en Cisjordanie, Roland Friedrich, a indiqué qu'environ 80 étudiants et 45 membres du personnel se trouvaient dans l'établissement au moment de l'opération, ajoutant que les forces sionistes ont retenu ces personnes à l'intérieur des bâtiments et leur ont interdit de quitter les lieux.

M. Friedrich a rappelé que le centre de formation de Qalandiya est une installation des Nations unies, bénéficiant des privilèges et de l'immunité garantis par le droit international. Il a précisé qu'il s'agissait du plus ancien centre de formation professionnelle de l'UNRWA, ayant formé, depuis plus de sept décennies, des milliers de réfugiés palestiniens.

L'établissement accueille, chaque année, plusieurs centaines de jeunes réfugiés palestiniens originaires de différentes régions de Cisjordanie, souvent issus de milieux socio-économiques défavorisés, auxquels l'UNRWA dispense gratuitement un enseignement professionnel, indique l'agence de presse palestinienne Wafa.

L'UNRWA a souligné, par ailleurs, que toute entrée dans ses locaux sans autorisation préalable constitue une violation directe de la Convention sur les privilèges et immunités de l'ONU.

RI

PARLEMENT PANAFRICAIN L'AMBASSADRICE PALESTINIENNE APPELLE À DES MESURES URGENTES POUR PROTÉGER LE PEUPLE PALESTINIEN

L'ambassadrice palestinienne en Afrique du Sud, Hanan Jarrar, a appelé lundi les organisations internationales et les parlements à prendre des mesures concrètes et urgentes pour mettre fin à l'impunité sioniste, protéger le peuple palestinien et garantir que les responsables de crimes rendent des comptes.

S'exprimant à l'ouverture de la première session de la septième législature du Parlement panafricain, organisée à Midrand, en Afrique du Sud, en présence du président sud-africain Cyril Ramaphosa, Mme Jarrar a appelé notamment à la condamnation publique des violations commises contre les Palestiniens, au soutien à l'ouverture d'enquêtes internationales indépendantes et au désarmement des colons, conformément à la résolution 904 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Elle a également dénoncé la détérioration de la situation dans la bande de Gaza, affirmant que, malgré le cessez-le-feu en vigueur depuis près de 300 jours, la population continue de subir une politique de famine, des restrictions à l'entrée des médicaments et des bombardements visant des camps de déplacés qui abritent aujourd'hui près des deux tiers des habitants de l'en-

clave, Mme Jarrar a estimé que la persistance de l'impunité accordée aux forces sionistes et aux colons "un feu vert" pour poursuivre et intensifier leurs actions, accusant le gouvernement sioniste de poursuivre l'expansion de la colonisation, les déplacements forcés de Palestiniens ainsi que des politiques d'annexion et de nettoyage ethnique.

La diplomate palestinienne a également plaidé pour l'imposition de sanctions contre le système de colonisation sioniste et ses responsables, l'application du principe de compétence universelle afin de poursuivre les auteurs présumés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, ainsi que la mise en place d'un mécanisme international de protection du peuple palestinien.

Elle a en outre appelé à la mise en œuvre de l'avis consultatif rendu en 2024 par la Cour internationale de Justice, qui a conclu à l'illégalité de l'occupation sioniste et de la colonisation, et a invité le Parlement panafricain à soutenir les démarches engagées par l'Afrique du Sud devant les juridictions internationales afin de faire respecter le droit international et le droit international humanitaire.

RI

LIGUE ARABE LA CONFÉRENCE DES SUPERVISEURS PALESTINIENS ALERTE SUR L'EXPANSION RAPIDE DES COLONIES SIONISTES

La Conférence des superviseurs palestiniens auprès des Etats arabes a mis en garde contre l'accélération de l'expansion des colonies sionistes à El Qods-Est occupée et l'aggravation de la situation humanitaire en Cisjordanie occupée.

Dans un communiqué final publié lundi à l'issue de la 115^e session tenue au siège du Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes au Caire pendant cinq jours, les participants ont dénoncé "l'approbation de nouveaux projets de colonisation à El Qods-Est, les po-

litiques de judaïsation de la ville, les atteintes aux lieux saints, les démolitions de logements palestiniens ainsi que les mesures visant à modifier son statut historique et juridique", estimant que ces pratiques constituent de "graves violations du droit international".

Le communiqué affirme que "le mur de séparation, les postes de contrôle militaires et les portes installées par l'entité sioniste constituent un système de ségrégation entravant la liberté de circulation, le développement économique et la vie quotidienne des Palestiniens",

notant que "les Etats membres des Nations unies sont appelés à passer des condamnations politiques à des mesures contraignantes conformes à l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice en 2024".

La Conférence a également condamné les décisions de l'entité sioniste de créer de nouvelles colonies et de poursuivre l'expansion des implantations existantes en Cisjordanie occupée, réaffirmant "la nullité de toutes les mesures visant à reclasser les terres palestiniennes, en particulier celles si-

tuées dans les zones classées C".

Les participants ont rejeté les projets de partition de la bande de Gaza, notamment le plan dit de la "zone jaune", qu'ils considèrent comme un instrument de contrôle militaire et de déplacement forcé de la population. La Conférence a appelé, enfin, la communauté internationale à "imposer des sanctions aux milices de colons et aux responsables sionistes, à mettre fin à l'impunité et à assurer une protection internationale au peuple palestinien".

RI

REGARDS CROISÉS SUR L'EXCELLENCE ALGÉRIENNE EN IA COOPÉRATION NUMÉRIQUE ENTRE MASCATE ET ALGER

Une visite effectuée dimanche soir à l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA) a permis à une délégation du Sultanat d'Oman de découvrir le savoir-faire algérien en matière de formation des talents nationaux, de recherche fondamentale et d'usages novateurs dans le champ des technologies cognitives, d'après un communiqué publié lundi par le Haut-commissariat à la numérisation (HCN).

Par Salim Nait Ouguelmim

Les hôtes omanais ont ensuite assisté à des présentations approfondies concernant la feuille de route stratégique de l'établissement, son modèle éducatif, ses cursus universitaires, ses plateformes de recherche, de même que les réalisations en matière d'innovation por-



tées par les élèves et les enseignants-chercheurs. Les interventions ont aussi mis en lumière les actions menées par l'institut pour fa-

çonner des profils très qualifiés, aptes à suivre le rythme des bouleversements technologiques et à satisfaire les besoins de l'économie

numérique.

Ce déplacement a offert à la mission omanaise l'occasion d'explorer l'approche algérienne dans la structuration de l'écosystème IA, ainsi que d'échanger points de vue et retours d'expérience sur les voies d'une coopération bilatérale renforcée dans les champs de la recherche, de l'innovation et du perfectionnement des ressources humaines, afin de « favoriser la mise en place de partenariats d'envergure entre les institutions des deux pays » et de « soutenir la dynamique de numérisation et le développement durable en Algérie et au Sultanat d'Oman », précise la même source.

Il est utile de rappeler que cette délégation omanaise séjourne en Algérie depuis samedi dernier pour une mission de quatre jours, s'inscrivant dans le cadre du rapprochement entre le HCN et le ministère omanais chargé des Transports, des Communications et des Technologies de l'information dans le domaine de la transition numérique.

S.N.O

AUTOMOBILE BYD VISE UN NOUVEAU RECORD DE VITESSE AVEC L'U9 XTREME

Par Yakout Abina

BYD s'apprête à défier une nouvelle fois les lois de la vitesse. Après avoir porté sa Yangwang U9 Xtreme à 496,22 km/h, le constructeur chinois vise désormais la barre mythique des 500 km/h, un objectif qui incarne autant l'ambition technologique que la volonté de s'imposer sur la scène mondiale. BYD entend repousser une nouvelle fois les limites de la performance automobile. Sa supercar Yangwang U9 Xtreme, déjà détentrice du record de vitesse pour un modèle de série, ambitionne désormais de franchir la barre symbolique des 500 km/h. L'annonce a été faite par la vice-présidente du groupe, qui promet un défi technique et médiatique d'envergure.

Cette quête illustre une tendance des records de puissance et de vitesse qui se succèdent à un rythme effréné dans l'industrie. Finie l'époque où un constructeur conservait son titre plusieurs années avant d'être détrôné. Aujourd'hui, chaque exploit peut être balayé par le suivant en quelques mois seulement.

Bugatti et Koenigsegg, longtemps maîtres incontestés des records de vitesse, semblent aujourd'hui lever le pied. Les deux marques historiques, autrefois détentrices du titre de la voiture de série la plus rapide, temporisent et laissent le champ libre à de nouveaux acteurs. Une opportunité dont BYD s'est emparé avec sa division ultra haut de gamme Yangwang.

En septembre dernier, sa supercar électrique U9 Xtreme a atteint 496,22 km/h sur la piste de l'Automotive Testing Papenburg en Allemagne, surpassant de peu les 490,5 km/h de la Bugatti Chiron Super Sport 300+. Une performance saluée comme un exploit, mais jugée insuffisante par Stella Li, vice-présidente de BYD. Interrogée à Goodwood par Li Yunfei, responsable de la marque et des relations publiques, elle a assuré que l'U9 Xtreme disposait encore d'un potentiel considérable.

Selon les ingénieurs, la tentative de septembre n'était qu'un échauffement. Le pilote d'essai Marc Basseng, aux commandes ce jour-là, aurait disposé d'une marge supplémentaire de 1,5 seconde avant de devoir ralentir. De quoi nourrir l'ambition d'un nouveau test prévu en novembre, toujours sur la piste allemande.

Le secret de cette démesure réside dans la mécanique de l'U9 Xtreme, qui se présente comme la version radicalisée de la Yangwang U9. Mis à part les améliorations aérodynamiques, la Chinoise est dotée surtout d'une puissance colossale avec pas moins de 2 977 chevaux délivrés par quatre moteurs électriques, une cavalerie qui place BYD au sommet de la hiérarchie mondiale des bolides de série.

À travers l'histoire, les voitures qui ont marqué les ventes mondiales ne sont pas les plus rapides. La Citroën 2CV, la Renault 4 ou encore la Fiat 500 ont séduit des millions d'automobilistes grâce à leur simplicité, leur prix abordable et leur praticité. Pourtant, les constructeurs persistent à développer des bolides capables de dépasser les 400 ou 500 km/h.

Cette apparente contradiction s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, l'image de marque, car une supercar n'a pas vocation à se vendre en masse, mais à incarner le prestige et le savoir-faire d'un constructeur. Ensuite, l'innovation technologique : ces modèles servent de laboratoires roulants, testant des matériaux, des moteurs ou des batteries qui seront ensuite adaptés aux véhicules grand public. Et enfin, la rentabilité de niche : malgré des volumes faibles, les marges sur une hypercar sont considérables et contribuent à financer la recherche.

À l'inverse, les voitures populaires doivent répondre à des besoins quotidiens comme l'accessibilité, l'économie, la praticité ou encore la production de masse. Elles incarnent la démocratisation de l'automobile, là où les bolides incarnent l'extrême et le rêve.

Aujourd'hui, avec l'émergence de marques chinoises comme BYD ou NIO, la course à la vitesse sert aussi à démontrer que l'électrique peut rivaliser avec les moteurs thermiques légendaires. Ces records renforcent leur crédibilité mondiale et valorisent l'ensemble de leur gamme grâce à l'effet halo.

Le compte à rebours est désormais lancé pour franchir la barre historique. Avec ses suspensions actives, ses 2 480 kg domptés par une agilité optimisée et sa batterie Blade 2.0 taillée pour l'endurance, la supercar chinoise se prépare à écrire une nouvelle page dans la course aux records en novembre prochain.

Y.A

UNIVERSITÉ SAÂD DAHLAB DE BLIDA A LA DÉCOUVERTE DU CONCOURS NATIONAL « PROTOMARKET »

Une journée d'information dédiée au concours national « ProtoMarket », lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour soutenir les porteurs de projets étudiants dans le passage de l'idée au produit fini, s'est tenue lundi à l'Université Saâd Dahlab de Blida.

Cet événement, piloté par l'incubateur de l'établissement, a rencontré un écho favorable auprès des jeunes inscrits, venus nombreux pour s'enquérir des modalités d'inscription et des atouts réservés aux vainqueurs de cette deuxième édition. La directrice de l'incubateur, Faïza Imad, a précisé que le dispositif est accessible aux étudiants comme aux diplômés des universités, instituts et écoles nationales, à condition de produire une attestation d'hébergement délivrée par un incubateur universitaire. Elle a rappelé qu'à l'occasion de la première édition, cinq dossiers de l'université avaient été validés par la commission nationale de l'innovation et de l'entrepreneuriat universitaire, et que trois d'entre eux avaient décroché un appui financier pour leur concrétisation. Pour cette nouvelle édition, les gagnants du challenge bénéficieront d'un soutien à la maturation de leurs prototypes ainsi qu'à leur industrialisation, et d'une enveloppe comprise entre un (1) et deux (2) millions de DA, adaptée à la spécificité et aux exigences de chaque projet, a ajouté la responsable. Elle a également indiqué que la présélection des dossiers est confiée aux commissions régionales rattachées à la Commission nationale de l'innovation et de l'entrepreneuriat universitaire. Cette rencontre, qui s'inscrit dans la démarche visant à faire de l'université un levier de génération de valeur et un berceau pour les jeunes pousses, a aussi été mise à profit pour inciter les étudiants à s'engager résolument dans l'aventure entrepreneuriale, en mobilisant les dispositifs d'aide et les avantages consentis par les pouvoirs publics pour les encourager dans la création de leurs entreprises. Il est à noter que le challenge « ProtoMarket » constitue une plateforme en ligne destinée à convertir les aboutissements de la recherche universitaire et les initiatives étudiantes en biens industrialisables et commercialisables. L'objectif est d'offrir un cadre d'accompagnement, d'accroître le niveau de maturité des prototypes, de faciliter leur développement et de favoriser la mise en relation avec des investisseurs, afin d'accélérer le transfert de l'innovation depuis le campus vers le tissu économique.

S.N.O

COMPRENDRE LA MOUSSON

DES PLUIES SALVATRICES POUR LA TERRE MAIS DESTRUCTRICES POUR LES HUMAINS

Le nouveau bilan des pluies de mousson au Pakistan attire de nouveau l'attention sur un phénomène aussi ancien que redouté. Chaque année, plusieurs pays d'Asie vivent au rythme de ces précipitations massives, essentielles pour l'agriculture mais souvent meurtrières. Comprendre la mousson, c'est saisir pourquoi une saison naturelle peut se transformer en catastrophe humaine.

Par Chaïmaa Sadou

Au Pakistan, le bilan des morts liés à la mousson est monté à 97, selon l'Autorité nationale de gestion des catastrophes, contre 72 dans un précédent décompte. Depuis le début de la saison, le 26 juin, 297 personnes ont également été blessées. Les pluies ont endommagé 447 habitations et causé la perte de 269 têtes de bétail à l'échelle nationale, tandis que de nouvelles précipitations sont encore attendues dans plusieurs régions du pays.

La mousson est souvent mal comprise. Beaucoup y voient un dérèglement passager ou un simple épisode de mauvais temps. En réalité, il s'agit d'un phénomène climatique saisonnier, régulier et ancien, qui touche surtout l'Asie du Sud et du Sud-Est. Elle concerne notamment l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh, le Népal, le Sri Lanka et parfois d'autres pays voisins.

Il faut savoir que la mousson n'a

pas été provoquée par le réchauffement climatique. Elle existe depuis toujours dans ces régions. Elle résulte d'un mécanisme naturel constant : en été, les terres se réchauffent plus vite que l'océan, l'air chaud s'élève au-dessus du continent, une zone de basse pression se forme et attire l'air humide venu de la mer. En montant, cet air se refroidit et libère de très fortes pluies. Ce cycle, aussi vieux que les civilisations asiatiques, rythme la vie de milliards d'habitants et conditionne leur survie. Le changement climatique n'est donc pas à l'origine de la mousson, mais il peut accentuer l'intensité de certains épisodes de pluies extrêmes.

Ce mécanisme est donc normal dans son principe. Ce qui ne l'est pas, ce sont l'ampleur des dégâts et la vulnérabilité des populations. La mousson cause tant de dommages parce qu'elle concentre d'énormes quantités d'eau sur des périodes parfois très courtes. Quand les sols saturés ne retiennent plus l'eau, les fleuves débordent, les berges s'effondrent et les zones urbaines se transforment en bassins de rétention. Les quartiers mal drainés, les maisons fragiles, les constructions installées en zones inondables et l'insuffisance des systèmes d'alerte aggravent encore la situation. La pluie devient alors un piège. Dans ces conditions, chaque averse se mue en menace, chaque orage en danger collectif.

Le Pakistan en offre chaque année un exemple douloureux. L'épisode en cours a déjà tué 97 personnes, mais le pays garde surtout le souvenir dramatique des inondations de 2022, qui avaient fait plus de 1 700 morts et touché des millions d'habitants. Des routes

avaient été coupées, des villages entiers noyés et de vastes surfaces agricoles ravagées. L'Inde, elle aussi, paie un lourd tribut à la mousson presque chaque année. En 2023, les pluies torrentielles, les crues et les glissements de terrain ont fait de nombreuses victimes dans plusieurs États, notamment dans les régions himalayennes. Au Bangladesh, les inondations saisonnières déplacent régulièrement des centaines de milliers de personnes, tandis qu'au Népal les pluies provoquent souvent des glissements de terrain meurtriers.

Le plus frappant, c'est que cette pluie redoutée est aussi indispensable. La mousson remplit les barrages, alimente les nappes phréatiques et fait vivre l'agriculture, notamment la culture du riz. Sans elle, des millions de paysans seraient menacés par la sécheresse. Mais lorsqu'elle devient trop violente, elle détruit en quelques heures ce qu'elle était censée nourrir. Elle emporte des récoltes, abat des maisons, tue le bétail, coupe les routes et plonge des familles entières dans la précarité. Ainsi, la mousson incarne à la fois la promesse de vie et le spectre de la mort, une dualité que peu de phénomènes naturels expriment avec autant de force.

Les dégâts ne se limitent pas au nombre de morts. Derrière les bilans humains, il y a aussi des pertes matérielles et économiques considérables. Au Pakistan, les 447 maisons endommagées et les 269 têtes de bétail perdues montrent bien que la catastrophe frappe aussi les moyens de subsistance. Le gaspillage est immense : denrées détruites par les eaux, récoltes perdues, infrastructures reconstruites à répétition, ré-

seaux d'assainissement insuffisants, urbanisation désordonnée, constructions fragiles érigées dans des zones à risque. À cela s'ajoutent parfois d'autres formes de gaspillage plus humaines encore : absence de prévention, négligence dans l'aménagement du territoire, entretien insuffisant des canalisations ou ignorance répétée des alertes météorologiques.

Face à ce déchaînement, une simple comparaison géographique nous invite à la mesure. En Algérie, nous connaissons d'autres défis climatiques, comme la chaleur, la sécheresse ou parfois des pluies soudaines, mais nous n'affrontons pas chaque année une mousson de cette ampleur. Cela rappelle la chance de vivre dans un espace épargné par ce type de menace saisonnière massive. Ailleurs, des millions de personnes entrent chaque été dans une période d'angoisse, redoutant à la fois la montée des eaux, l'effondrement de leur logement et la perte de leurs moyens de survie.

Ni mystère ni anomalie, la mousson est une loi de la nature. C'est un rythme climatique saisonnier, vital pour des régions entières, mais redoutable lorsqu'il rencontre la pauvreté, la fragilité des infrastructures et le manque d'anticipation. Les drames observés au Pakistan, en Inde, au Bangladesh ou au Népal montrent qu'une pluie vitale et salutaire peut devenir un désastre lorsque la prévention ne suit pas. Comprendre ce cycle climatique, c'est mieux mesurer à quel point la sécurité climatique reste, selon les pays, une inégale réalité. Et c'est aussi rappeler qu'aucune société ne peut ignorer durablement les contraintes imposées par la nature.

C.S

INCENDIES GÉANTS DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN L'ESPAGNE, LA FRANCE ET L'ITALIE CONFRONTÉES À UNE CATASTROPHE SANS PRÉCÉDENT

Par Ikram Haou

La catastrophe inédite des feux de forêt qui a touché le bassin méditerranéen continuait, dimanche, de faire rage dans le centre de l'Espagne, où l'incendie ayant ravagé 50 000 hectares dans la province d'Avila poursuivait sa progression.

Selon les autorités, de tels incendies n'avaient jamais été enregistrés dans l'histoire du pays. La troisième vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre de la Transition écologique, Mme Sara Aagesen, a déclaré que les incendies touchant la région de Madrid ainsi que les provinces d'Avila et de Tolède avaient détruit, au total, plus de 77 000 hectares, tandis que plus de 100 000 personnes avaient été évacuées ou avaient reçu l'ordre de rester chez elles dans 46 communes.

Les autorités ont également cité un autre incendie, déclaré ce week-end dans la province orientale de Castellon, qui a affecté plus de 16 000 personnes réparties dans 18 communes.

Il faut noter que les opérations de lutte contre les feux de forêt se sont poursuivies jusqu'à dimanche, mobilisant des milliers de pompiers, appuyés par l'Unité militaire d'urgence (UME), ainsi que par des avions et des hélicoptères bombardiers d'eau.

À cette occasion, le lieutenant-général Francisco Javier Marcos Izquierdo, commandant de l'UME, a déclaré que les incendies d'Avila et de Madrid

demeuraient distincts et ne s'étaient rejoints que sur un « front discontinu très réduit » près de San Martin de Valdeiglesias. Bien que le périmètre de l'incendie ne soit pas encore totalement sécurisé, a-t-il précisé, les pompiers estiment pouvoir stopper la progression des flammes entre les deux zones.

Selon la ministre Sara Aagesen, la situation demeure complexe et les équipes de secours poursuivent leurs efforts en intervenant sur plusieurs fronts. Elle a ajouté que de nouvelles évacuations pourraient être ordonnées si la situation l'exigeait. Quant aux habitants évacués, ils ne seront autorisés à regagner leur domicile qu'une fois les conditions jugées sûres, a-t-elle souligné.

Les zones touchées par ces incendies ont également reçu, dimanche, la visite d'inspection du Premier ministre Pedro Sanchez, qui a souligné que, malgré une situation extrêmement complexe, les pompiers étaient parvenus à stopper la propagation des flammes et à maîtriser les principaux foyers.

En outre, le ministère espagnol de la Transition écologique a indiqué que, au 24 juillet passé, les feux de forêt avaient déjà ravagé un total de 172 453 hectares à travers le pays.

La France et l'Italie font également face à une crise majeure des incendies, alimentée par des vagues de chaleur extrêmes et une sécheresse sévère. En France, les feux continuent notamment de progresser en Gironde. L'incendie, parti de Saumos mercredi, a déjà parcouru 42 000 hectares et contraint 220 000 personnes à évacuer. Quatre-

vingt-quatre sapeurs-pompiers ont été blessés. Les autres incendies, en Haute-Corse, dans le Var, les Hautes-Alpes et les Landes, ne sont toujours pas maîtrisés. Plusieurs autres régions du bassin méditerranéen sont également ravagées par les flammes, notamment l'Algérie.

Il faut souligner que ces incendies s'expliquent en grande partie par le changement climatique, qui accentue les vagues de chaleur et la sécheresse des sols. Les principaux facteurs sont la hausse des températures mondiales, l'assèchement de la végétation ainsi que les activités humaines à l'origine des départs de feu. Les vagues de chaleur successives qui ont touché le monde depuis la fin du mois de mai ont considérablement desséché la végétation. Associées à des températures élevées, à des vents soutenus et à un faible taux d'humidité, ces conditions augmentent fortement le risque d'incendie.

Chaque année, ces phénomènes prennent davantage d'ampleur. En Chine, en 1987, plus d'un million d'hectares (13 000 km²) de forêt ainsi que trois villes ont été détruits dans la province du Heilongjiang en l'espace d'un mois. Dix ans plus tard, en Indonésie, en 1997, des millions d'hectares ont été ravagés pendant deux mois, provoquant un gigantesque nuage de fumée en Asie du Sud-Est. Plus récemment, en Australie, entre 2019 et 2020, lors du « Black Summer », près de 18 millions d'hectares ont brûlé à travers le pays. Ces exemples illustrent l'ampleur des incendies qui ont frappé le monde ces dernières décennies.

I.H

"ETÉ, MAISON, CULTURE ET ARTS"

UN PROGRAMME À DÉCOUVRIR LE 1^{er} AOUT

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé le lancement, à partir du 1er août prochain, du programme culturel, artistique et récréatif baptisé, "Eté, Maison, Culture et Arts", qui sera déployé à travers les différents établissements culturels sous tutelle sur l'ensemble du territoire national, indique un communiqué du ministère rendu public lundi.

Placée sous le slogan "Notre été, est créativité", cette initiative culturelle destinée aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes se poursuivra jusqu'au 1er septembre, visant à "traduire dans les faits, la politique du secteur en lien avec la promotion, la pratique culturelle et artistique, le renforcement des programmes dédiés aux enfants, aux adolescents et aux jeunes, ainsi que la mise à profit des vacances d'été pour développer la créativité et révéler les talents", précise la même source.

Le programme comprend plu-



sieurs ateliers artistiques et culturels permettant aux enfants et aux jeunes de s'initier à différentes formes d'expression et de création, répartis en plusieurs rubriques, "Mon quartier en couleurs", "Mon histoire et mon théâtre", "La voix du musée", "Déclamation poétique", "Stand-up Comedy", "La rue du conteur et du meddah", ainsi que "Le film sur mobile", ajoute le communiqué, soulignant que cette initiative vise à "encourager la par-

ticipation des enfants et des jeunes aux activités artistiques et culturelles durant les vacances d'été".

A ce titre, le ministère invite les enfants et les jeunes souhaitant prendre part à ce programme à se rapprocher des établissements culturels relevant du secteur dans les différentes wilayas du pays afin de s'inscrire aux ateliers ouverts et bénéficier des diverses activités proposées, dans la limite des places disponibles.

Le ministère souligne, enfin, que le programme "Eté, Maison, Culture et Arts" (Summer House Culture and Arts) constitue "un rendez-vous culturel estival privilégié visant à découvrir et à accompagner les talents créatifs des enfants et des jeunes, tout en consacrant la culture comme un espace d'apprentissage, de créativité et d'expression".

R.C

FEUX DE FORÊT

L'UGCAA LANCE UNE CARAVANE DE SOLIDARITÉ AU PROFIT DES SINISTRÉS

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a lancé, lundi, en coordination avec le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, une caravane de solidarité, composée de 52 camions chargés de produits de large consommation au profit des sinistrés des feux de forêt ayant touché récemment plusieurs wilayas du pays.

Le lancement de cette caravane de solidarité s'est déroulé au Palais des expositions des Pins maritimes, sous la supervision du chargé de la gestion du secrétariat général du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Hakim Rouane, et du secrétaire général de l'UGCAA, Issam Bedrissi, en présence de

responsables d'entreprises publiques et privées, contribuant à cette initiative.

La caravane constituée au total de 52 camions, sillonnera 11 wilayas affectées par les feux de forêt dans l'Est, le Centre et l'Ouest du pays.

Chaque camion transporte près de 20 tonnes de produits de large consommation, notamment des fruits et des légumes, des aides alimentaires, de l'eau minérale, des couches et des produits de nettoyage, selon les explications fournies à l'occasion.

Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de lancement, M. Bedrissi a souligné que "l'élan de solidarité initié par les commerçants, les artisans et les opérateurs économiques de diverses wilayas, incarne les valeurs de fraternité

et de cohésion entre les enfants d'un seul peuple, toutes catégories confondues".

Il a également salué la participation des entreprises économiques à cette opération, y compris les entreprises de transport de marchandises, à l'instar du Groupe de transport terrestre de marchandises et de logistique "Logitrans".

L'Union tend, à travers cette caravane, à "refléter l'image de la société algérienne solidaire face aux épreuves, à promouvoir l'éthique commerciale, et à ancrer la culture du volontariat auprès des commerçants, des artisans et des opérateurs économiques", ajoute le secrétaire général.

R.S

LÉGISLATION DU TRAVAIL

UNE JOURNÉE D'ÉTUDE SUR L'IMPORTANCE DE LA DÉCLARATION LÉGALE DES TRAVAILLEURS

Une journée d'étude consacrée à l'importance de la déclaration légale des travailleurs a été organisée, lundi à Mascara, afin de sensibiliser les employeurs aux obligations légales en matière de déclaration des salariés et de mettre en avant leurs retombées positives sur les entreprises économiques.

Intervenant à l'occasion de cette rencontre, organisée au terme d'une campagne de sensibilisation contre le travail illégal, le directeur de l'Agence de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Mascara, Hamel Badreddine, a souligné que la déclaration des travailleurs auprès de la Caisse constitue l'une des principales obligations légales de l'employeur. Il a affirmé que " cette démarche garantit aux travailleurs le bénéfice de la protection sociale ".

Il a également expliqué que la déclaration des salariés auprès de la CNAS permet aux entreprises, qu'elles soient publiques ou privées, ainsi qu'aux opérateurs économiques, d'éviter les sanctions et les amendes prévues par la loi n 83-14 relative aux obligations en matière de déclaration des travailleurs.

A cette occasion, le même responsable a appelé les employeurs, les entreprises publiques et privées ainsi que les opérateurs économiques de la wilaya à respecter leurs obligations concernant la déclaration périodique des travailleurs ainsi que la déclaration annuelle des salaires et des effectifs, dans le but de

préserver les droits des salariés.

Pour sa part, le directeur de l'Agence de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), Benzemra Sid Ahmed, a rappelé que les professionnels libéraux, de même que les personnes exerçant de petites activités économiques, sont tenus de déclarer leurs travailleurs conformément à la législation en vigueur. Il a précisé que la CASNOS met à leur disposition la plateforme numérique " Damancom ", qui permet le dépôt électronique des documents nécessaires afin de faciliter l'accomplissement de cette procédure.

Au cours de cette journée d'étude, des responsables de la Caisse nationale des retraites (CNR), de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH), ainsi que de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), ont présenté les différents services numériques proposés par leurs organismes au profit des travailleurs, des employeurs et des retraités.

Organisée par l'Agence de la CNAS en coordination avec les organismes concernés, cette rencontre a réuni des représentants d'entreprises publiques et privées ainsi que des opérateurs économiques activant dans la wilaya de Mascara.

R.S

VAGUE DE CHALEUR EN EUROPE

LA BELGIQUE ENREGISTRE LA PLUS FORTE SURMORTALITÉ

La Belgique a enregistré le taux de surmortalité le plus élevé d'Europe lors de la vague de chaleur de fin juin dernier, ont rapporté, lundi, des médias belges, citant les données du réseau européen de surveillance de la mortalité EuroMOMO.

"Plus de 2000 décès supplémentaires ont été recensés par rapport au niveau de mortalité attendu", ont précisé les mêmes sources, reprenant les chiffres de l'Institut belge de santé publique Sciensano. La Belgique a enregistré ainsi une surmortalité de 48%, contre 23% en France et 13% aux Pays-Bas, malgré des températures comparables.

Cités par des médias, des experts ont indiqué que "des facteurs socio-économiques pourraient expliquer ce bilan plus élevé".

R.S

FOOT/LIGUE 2

LE STADE " SAÏD-AMARA" DE SAÏDA HOMOLOGUÉ POUR LA SAISON 2026-2027

La sélection algérienne junior (garçons et filles) de judo a remporté la médaille d'argent au "par équipes mixtes" des Championnats d'Afrique 2026 de la catégorie, clôturés dimanche, après avoir terminé en deuxième position.

Selon la même source, la commission d'inspection a procédé à une évaluation approfondie de l'état de préparation des différentes installations et équipements de l'enceinte sportive lors de sa visite sur le terrain. Le contrôle a notamment porté sur la pelouse, les vestiaires, les tribunes, les installations sanitaires, les douches, ainsi que les espaces et services dédiés à l'accueil des équipes et du public.

A l'issue de cette inspection, le stade a été déclaré apte à accueillir les matchs officiels à domicile du MC Saïda durant la saison sportive 2026-2027, dans le cadre du championnat de Ligue 2

amateur (Gr.Centre-Ouest), après avoir satisfait aux exigences organisationnelles, techniques et sécuritaires fixées par la commission compétente de la LNFA.

La commission d'inspection était composée de représentants de la Ligue nationale de football amateur, de responsables du stade " Saïd-Amara", de membres de la Sûreté nationale et de la Protection civile, ainsi que d'un représentant du MC Saïda. Ces derniers ont procédé à la vérification des différents aspects liés à l'organisation, à la sécurité et aux conditions d'accueil des compétitions officielles.

RS



TENNIS DE TABLE/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES JEUNES

L'ALGÉRIENNE TANIA MORICE SACRÉE EN U19

La pongiste algérienne Tania Morice a été sacrée championne d'Afrique des moins de 19 ans, à l'issue de la finale de l'épreuve individuelle des Championnats d'Afrique de tennis de table des jeunes 2026, disputée lundi à Accra (Ghana).

La représentante algérienne s'est imposée face à la Sud-Africaine Roshika Sunday sur le score de 4 manches à 1, décrochant ainsi la médaille d'or continentale et offrant à l'Algérie un nouveau sacre africain dans cette catégorie.

Pour atteindre la finale, Tania Morice a dominé en demi-finale l'Egyptienne Habiba El Bas-

soumi par 4 manches à 1, confirmant son excellent parcours tout au long de la compétition.

Ce titre continental vient récompenser les performances de la jeune internationale algérienne lors de cette édition des Championnats d'Afrique des jeunes organisée dans la capitale ghanéenne, Accra, et constitue une nouvelle distinction pour le tennis de table algérien sur la scène africaine.

Disputée du 20 au 27 juillet dans la capitale ghanéenne, cette compétition, organisée sous l'égide de la Fédération africaine de tennis de

table (ITTF Africa), réunie les meilleurs jeunes pongistes du continent, appelés à se disputer les titres africains dans les différentes épreuves individuelles, en double et par équipes.

La participation algérienne avec treize pongistes (filles et garçons) dans les catégories U15 et U17, s'inscrit dans le cadre de la politique de développement de la relève menée par la Fédération algérienne de tennis de table.

RS

VOLLEY / MONDIAL 2026 (U17 - GARÇON)

LE CHAMPIONNAT ARABE À BAHREÏN, ULTIME RÉPÉTITION POUR LE SIX ALGÉRIEN

La sélection algérienne masculine des moins de 17 ans de volley-ball prendra part à la deuxième édition du Championnat arabe de la catégorie, prévue du 7 au 17 août à Bahreïn, une compétition qui constituera l'ultime étape de préparation pour le Six national en vue du Championnat du monde 2026 au Qatar (19-29 août).

Le tirage au sort de l'épreuve arabe a été effectué lundi par visioconférence sous la supervision du secrétaire général de l'Union arabe et de la Fédération bahreïnite de volley-ball, Firas Al-Hallawaji, qui a également validé la liste définitive des équipes engagées. Six sélections prendront part à cette édition, à savoir le pays hôte (Bahreïn), l'Algérie, l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Koweït et l'Egypte. Pour l'équipe nationale algérienne, ce rendez-vous arabe représentera la dernière grande répétition avant le Cham-

pionnat du monde U17, prévu du 19 au 29 août 2026 au Qatar.

La Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) a déjà lancé son programme de préparation en organisant récemment un stage de perfectionnement en Pologne, achevé le 18 juillet, afin de permettre au staff technique de renforcer les aspects technico-tactiques et physiques du groupe. Au Mondial, le Six algérien évoluera dans le groupe C, aux côtés de l'Argentine, de Porto Rico et du Pakistan, avec l'ambition de réaliser un parcours honorable face à une concurrence relevée. L'Algérie sera l'un des trois représentants africains engagés dans la compétition mondiale, aux côtés de l'Egypte et de la Tunisie, dans un tournoi réunissant 24 sélections réparties en six groupes.

RS

FOOT/
CHAMPIONNAT
QATARI (AL-DUHAÏL/
PRÉPARATION)

BOULBINA REJOINT SES COÉQUIPIERS EN STAGE AUX PAYS-BAS

L'attaquant international algérien d'Al-Duhail, Adil Boulbina, a rejoint ce lundi ses coéquipiers, en stage depuis une semaine aux Pays-Bas, en vue de la nouvelle saison du championnat qatari de football. Selon une vidéo postée par le club sur ses réseaux sociaux, Boulbina (23 ans) a été accueilli chaleureusement par ses coéquipiers, après avoir bénéficié de trois semaines de repos, après sa participation avec l'équipe nationale à la Coupe du monde 2026. Le joueur algérien avait rejoint Al-Duhail en juin 2025 pour un contrat de cinq saisons, en provenance du PAC. Pour sa première saison avec la formation qatarie, Boulbina a marqué 13 buts et délivré 7 passes décisives en 33 apparitions, toutes compétitions confondues. Al-Duhail est entraîné depuis le précédent exercice par l'ancien sélectionneur national, Djamel Belmadi, engagé en remplacement du Français Christophe Galtier. Il s'agit d'un retour aux sources pour Belmadi, qui avait déjà dirigé le club de Doha entre 2015 et 2018.

RS

MONDIAL-2026

LE CAP-VERDIEN SIDNY LOPES CABRAL REMPORTE LE PRIX DU PLUS BEAU BUT DU TOURNOI

Le défenseur cap-verdien Sidney Lopes Cabral a remporté le prix du But du Tournoi de la Coupe du monde 2026 pour sa superbe réalisation contre l'Argentine en seizièmes de finale, a annoncé lundi la Fédération internationale de football (FIFA) sur son site officiel.

Agé de 23 ans, le joueur de Trabzonspor avait permis au Cap-Vert d'égaliser à 2-2 face à l'Argentine d'une frappe enroulée en pleine lucarne, après avoir éliminé Alexis Mac Allister d'un dribble, lors d'un match finalement remporté par l'Albiceleste 3-2 après prolongation.

"J'ai vu l'espace et j'ai visé la lu-

carne", a expliqué Lopes Cabral, dont le but a devancé ceux de l'Ouzbek Eldor Shomurodov et de l'Haïtien Wilson Isidor.

"Quand j'ai levé les yeux et que j'ai vu la frappe filer droit dans la lucarne, je me suis dit: +Mais qu'est-ce que je viens de faire?+", a raconté le défenseur, qui a également révélé que sa mère avait perdu connaissance dans les tribunes au moment de son but, sous le coup de l'émotion.

Lopes Cabral devient le deuxième défenseur à remporter cette distinction après le Français Benjamin Pavard, lauréat en 2018. Il succède notamment au palmarès à Maxi Rodriguez, Diego

Forlan, James Rodriguez, Pavard et Richarlison. Le Cap-Vert, qui participait pour la première fois à une phase finale de Coupe du monde, a marqué les esprits malgré son élimination au terme d'un parcours historique.

Le joueur, né à Rotterdam de parents originaires de l'archipel cap-verdien, a par ailleurs reçu le soutien de l'ancien international brésilien Marcelo, qui lui a indiqué avoir voté pour son but.

Son parcours constitue une ascension spectaculaire: il y a encore trois ans, Lopes Cabral évoluait en cinquième division allemande.

RS

ACTUALITÉS SPORTIVES

TRADITIONS ET CONVIVIALITÉ

UN AIR DU SUD SOUFFLE SUR LA CAPITALE

Vivre l'expérience nubienne à « Nobadia » permet de raviver la nostalgie des Nubiens tout en faisant découvrir l'histoire, la culture et les traditions d'un patrimoine unique.

Par Dina Bakr

Au cœur du Grand Caire, dans le quartier d'Al-Agouza, se trouve une nouvelle destination de sortie. Nobadia propose une expérience inédite. Cet endroit n'est pas un simple restaurant ou café où les amis viennent passer un moment agréable. C'est une villa qui met en valeur tout l'univers de la maison nubienne.

Face à l'entrée se trouve « al-majlis », un espace d'accueil traditionnel avec des assises au sol, où tapis et coussins sont soigneusement disposés. « Les visiteurs de Nobadia ne sont pas des clients. Ils sont considérés comme des invités qui ont toute liberté de se déplacer d'un espace à l'autre au cours de leur visite, dans le respect des règles du lieu. Les chaussures doivent être laissées à l'entrée afin de préserver la propreté des lieux. Seuls des chants nubiens sont diffusés ici ; il n'y a ni musique populaire ni chansons de mauvais goût », explique Ramadan El Fadel, connu sous le nom de Roméo El Aswani, photographe documentaire et fondateur de Nobadia. Il a voulu faire de cet endroit une véritable reconstitution de l'univers nubien. Roméo et son équipe sont disponibles pour répondre aux questions des visiteurs et leur expliquer les détails qui font de Nobadia une fidèle reproduction d'une maison nubienne.

Thé au lait à la nubienne

Boissons et mets sont préparés selon des recettes traditionnelles nubiennes. A « al-majlis », une grille à charbon permet de faire infuser lentement les tisanes. Anis, halfa bar (chiendent du désert), marmaria (sauge), clous de girofle, café vert et gingembre sont rangés dans des boîtes, alignés les uns à côté des autres. La plupart de ces infusions possèdent des vertus médicinales, notamment pour faciliter la digestion et soulager certains maux.

Toutes les boissons sont chauffées sur un feu de charbon, tandis que le thé au lait est préparé selon une recette particulière qui lui confère une saveur unique. Les Nubiens peuvent boire ce thé au lait jusqu'à trois fois par jour. La préparation consiste à ajouter une cuillère de thé en poudre dans une quantité de lait correspondant à une portion individuelle, puis à faire chauffer le mélange à feu doux en remuant constamment jusqu'à ce qu'il soit très chaud. Pour en rehausser le goût, une pincée de sauge est ajoutée. Ce thé est servi avec un biscuit nature et



croustillant confectionné par une femme nubienne installée au Caire. Une quinzaine de kilogrammes de biscuits suffit à couvrir environ cinq jours de consommation à Nobadia.

« Les boissons et les mets ne sont pas les seules raisons qui nous attirent ici en tant que Nubiens. Cet endroit nous donne le sentiment d'être en famille : l'odeur de l'encens, la présence de Nubiens originaires du même village que nos grands-parents, qui étaient voisins avant le déplacement... », confie Mimi, femme au foyer. Habitée des lieux, elle se rend à Nobadia deux fois par mois. Elle apprécie particulièrement l'esprit de fraternité qui règne parmi les employés : lorsqu'elle oublie un objet, elle le retrouve à sa visite suivante.

Il était une fois la Nubie

Cette villa comprend trois chambres, deux salles et « al-majlis ». « J'ai rêvé de créer un centre culturel qui reflète la véritable Nubie racontée par nos ancêtres. Nous ne sommes plus seulement le célèbre Bakkar ou ces hommes en djellaba blanche qui dansent devant les caméras. L'architecture des maisons, les dessins et les couleurs utilisés ont tous une signification et une fonction dans la vie quotidienne », souligne Roméo. Il évoque notamment les triangles creusés dans les murs des maisons nubiennes, qui prennent la forme de « higab » (talisman) et sont censés protéger les habitants du mauvais œil et de la magie noire. La peinture des maisons est réalisée à la main par les femmes, sans pinceau mural. Le résultat présente un dégradé harmonieux de tons clairs et foncés. Roméo insiste sur le rôle essentiel des femmes nubiennes dans la préservation des traditions. C'est grâce à leur savoir-faire qu'il a pu reproduire à Nobadia ces détails destinés à protéger le foyer.

Le sable disposé à l'entrée raconte lui aussi une histoire : « A la tombée de la nuit, avant de se coucher, la mère de famille nivelle le sable afin de pouvoir constater, le lendemain matin, si un serpent

ou un scorpion s'est approché de la maison ». Comme dans les maisons nubiennes, les arches séparent les différentes pièces afin de favoriser la circulation de l'air et d'atténuer la chaleur. « Nous avons installé une sonnette à l'entrée, mais notre porte reste toujours ouverte, conformément à la tradition nubienne. Une porte fermée signifie qu'un membre de la famille est malade ou qu'un événement grave s'est produit », précise Roméo.

La scène de l'exil des Nubiens est représentée sur l'un des murs : une famille portant ses bagages regarde vers un avenir incertain. « Nobadia transmet le mode de vie et les souvenirs de la Nubie. Il offre une information à la fois fidèle et accessible. Les livres consacrés à l'histoire de la Nubie, les photographies de personnalités typiquement nubiennes et celles de personnalités célèbres, comme Ahmad Mounib ou Mohamad Mounir, font de Nobadia un véritable morceau de Nubie au Caire », explique Mazen Alaa, directeur des projets de Nubian Geographic, une initiative fondée en 2015 par de jeunes Egyptiens et consacrée à la préservation du patrimoine nubien. Ces jeunes Nubiens n'ont pas connu le déplacement des habitants de la Nubie en 1963 et 1964, mais ils s'investissent dans la transmission de cette mémoire. Les murs sont ornés de photographies des monuments pharaoniques de l'ancienne Nubie déplacés par l'UNESCO à Assouan, loin des 44 villages engloutis par les eaux du lac Nasser.

Safaa Al-Chorbagui, l'une des visiteuses de Nobadia, vient de soutenir un mémoire de magistère consacré à l'aliénation psychologique et environnementale des habitants de la Nubie, qu'ils aient vécu ou non le déplacement. Elle explique que ses recherches montrent que cet exil a profondément marqué, sur le plan psychologique, les générations qui n'ont jamais vécu, comme leurs grands-parents, au bord du Nil. « Toutes les traditions nubiennes étaient liées au Nil. Le

placenta était jeté dans le fleuve après l'accouchement. Lorsque la période de deuil prenait fin, la femme allait se laver le visage avec l'eau du Nil. Le déplacement vers le désert a constitué un véritable déracinement, dont les effets se font encore sentir aujourd'hui », explique Safaa. Lorsqu'elle quitte Nobadia, elle a le sentiment d'y laisser une partie de son âme. Certes, il existe des clubs et des cafés nubiens, mais aucun ne reconstitue avec autant de fidélité le mode de vie nubien à travers son décor.

Le jerjar (robe richement brodée), suspendu à l'une des portes, le duff (grand tambourin), le tambour à corde (instrument à une ou deux cordes joué à l'archet, très répandu dans la musique folklorique) et le mizmar (instrument à vent) décorent l'intérieur de la villa et permettent de vivre une véritable expérience nubienne sans quitter la capitale. A cela s'ajoute une carte des villages nubiens engloutis par les eaux. Le décor permet ainsi de mieux comprendre les traditions et la culture nubiennes. Selon Roméo, les médias donnent souvent une image superficielle de la Nubie en se limitant à montrer des danseurs et des maisons aux couleurs vives. Nobadia offre une vision plus complète.

Le lieu réunit une cuisine authentique, une décoration fidèle et une équipe originaire de Nubie qui explique aux visiteurs l'origine et la signification des objets exposés.

« Mes amies et moi avons pris l'habitude de revenir à Nobadia pour y passer la journée. Nous nous retrouvons une fois tous les trois mois. Nous déjeunons dans le salon aménagé avec des troncs de palmier, puis nous prenons le thé au lait à al-majlis », raconte Jihane, avocate. Originaire de la ville du 6 Octobre, elle estime que le trajet en vaut largement la peine : « Une demi-heure de route m'évite plus de 1 000 kilomètres jusqu'à la Nubie ».

D.B
In Al-Ahram Hebdo
du 22 juillet 2026

LUNETTES META

LA SURVEILLANCE SANS CONSENTEMENT S'INSTALLE DANS L'ESPACE PUBLIC

Les lunettes connectées de Meta s'installent progressivement sur les plages, dans les transports et jusque dans les établissements scolaires. Elles peuvent filmer, enregistrer des sons et transmettre des informations tout en conservant l'apparence d'une paire de lunettes ordinaire. Pendant que l'entreprise de Mark Zuckerberg capitalise sur son partenariat avec Ray-Ban et mobilise l'image de Kylie Jenner pour transformer cette technologie en accessoire de mode, une question reste largement reléguée au second plan : qui protège les personnes qui ne portent pas ces lunettes, mais qui entrent malgré elles dans leur champ de captation ?

Par Mickaël Lelièvre
In mondialisation.ca, 25 juillet 2026

Alex Himel, vice-président de Meta chargé des technologies portables, a raconté à la BBC comment il avait utilisé ses lunettes connectées pour filmer sa fille pendant un concours de chant. Elles lui auraient permis de conserver ce souvenir sans regarder la scène à travers l'écran d'un téléphone, en lui donnant le sentiment de « vivre en quelque sorte l'instant présent, la tête haute et les mains libres ». La promesse est séduisante et repose sur un usage parfaitement légitime. Ces appareils offrent réellement quelque chose aux parents qui souhaitent enregistrer un moment familial sans passer celui-ci les yeux rivés sur leur téléphone.

Cette promesse comporte cependant un revers que la communication de Meta laisse largement à l'arrière-plan. Les mêmes lunettes qui permettent à un parent d'immortaliser les premiers pas de son enfant peuvent permettre à un inconnu, dans un train, de photographier discrètement une petite fille assise en face de lui, sans qu'un téléphone visible ne révèle immédiatement son comportement. Gaby Hinsliff, chroniqueuse au Guardian, rapporte avoir personnellement assisté à une scène de ce type, commise avec un téléphone. Avec des caméras intégrées à des montures ordinaires, ce qui avait permis de découvrir cet homme pourrait désormais disparaître.

Un voyant minuscule face à un risque systémique

Meta a intégré à ses lunettes un voyant lumineux destiné à signaler la prise d'une photographie ou l'enregistrement d'une vidéo. L'entreprise affirme également que le dispositif détecte l'obstruction du voyant et demande à l'utilisateur de le dégager avant de poursuivre la captation. Ces précautions sont préférables à l'absence totale de signalement, mais elles restent insuffisantes lorsque le public ne sait pas encore reconnaître la signification de cette lumière ou ne pense simplement pas à observer les montures des personnes qui l'entourent. Le risque devient particulièrement grave lorsque des images ordinaires d'enfants sont volées puis utilisées comme matière première pour produire, au moyen de l'intelligence artificielle, des contenus représentant des abus sexuels. L'Internet Watch Foundation avertit que ces



contenus peuvent alimenter l'intérêt sexuel pour les enfants, normaliser des violences extrêmes et accroître le risque de passage à des agressions commises dans le monde réel. Le voyant de Meta ne suffit pas à répondre à cette menace.

Face à ces inquiétudes, la réponse de Meta reste révélatrice. L'entreprise affirme : « Nous disposons d'équipes chargées de limiter et de combattre les abus, mais, comme pour toute technologie, il appartient en définitive à chacun de ne pas l'exploiter délibérément à mauvais escient. » Cette position reconnaît l'existence du problème tout en transférant l'essentiel de la responsabilité vers le porteur des lunettes. Or la conception même du produit détermine la discrétion de la caméra, la visibilité du signal d'enregistrement, les données collectées et la facilité avec laquelle une personne peut être filmée sans avoir donné son consentement. L'entreprise ne peut donc pas présenter l'usage malveillant comme un phénomène entièrement extérieur à l'architecture qu'elle commercialise.

Plusieurs établissements scolaires et structures accueillant des enfants ont commencé à interdire les lunettes connectées dans leurs locaux. Shrewsbury School, au Royaume-Uni, les a notamment interdites aux élèves, aux parents, aux visiteurs et au personnel en invoquant la protection de la vie privée, la sécurité des enfants et les risques liés aux données personnelles. Cette réponse est pragmatique, mais elle reste locale et fragmentée. Elle ne protège ni les parcs, ni les piscines, ni les transports, ni l'ensemble des espaces publics fréquentés par des enfants.

Réguler avant le déploiement ou réparer après les dégâts

Le débat autour des lunettes connectées révèle une tension classique entre la rapidité de l'innovation commerciale et la protection des personnes. Plusieurs pistes pourraient être envisagées. Une législation

adaptée aux dispositifs de captation portables pourrait imposer un signal d'enregistrement beaucoup plus visible, voire un avertissement sonore dans certains contextes. Une obligation de sécurité renforcée pourrait également engager la responsabilité du fabricant lorsque les protections prévues sont manifestement insuffisantes ou trop faciles à contourner. Une troisième piste consisterait à soumettre les technologies présentant des risques importants pour la vie privée à une évaluation préalable de leur impact social, selon une logique comparable à celle appliquée à certains médicaments ou produits alimentaires.

Aucune de ces solutions ne serait dépourvue de conséquences. Un avertissement sonore systématique pourrait rendre les lunettes difficiles à utiliser dans de nombreux contextes et réduire fortement leur attractivité commerciale. Une responsabilité accrue des fabricants ouvrirait probablement des contentieux longs et complexes, dont les conclusions interviendraient parfois après les dommages. Une évaluation préalable ralentirait enfin la commercialisation de produits conçus par une industrie dont le modèle économique repose précisément sur la rapidité du déploiement. Ces coûts existent, mais ils doivent être comparés à ceux que supportent les personnes filmées sans consentement, qui ne tirent aucun avantage de la technologie et n'ont participé à aucune décision concernant son utilisation.

Une difficulté réelle ne doit cependant pas être ignorée. Les technologies portables équipées de caméras, de reconnaissance de texte et d'assistance vocale peuvent représenter une avancée significative pour les personnes aveugles ou malvoyantes. Elles peuvent les aider à identifier des éléments de leur environnement, à lire un texte ou à obtenir des informations sous une forme audio. Une interdiction générale dans l'espace public pourrait donc réduire l'autonomie de

personnes pour lesquelles ces dispositifs constituent un outil d'accessibilité, et non un simple accessoire de consommation. La protection de la vie privée ne doit pas conduire à priver les personnes handicapées d'une technologie utile. Elle impose plutôt de différencier les usages, les lieux et les dispositifs de sécurité.

Ce qui frappe dans ce débat est moins l'absence de solutions que le retard avec lequel les risques sont véritablement pris au sérieux. Le scénario est désormais familier : une technologie est diffusée à grande échelle, ses bénéfices sont mis en avant, ses effets négatifs sont renvoyés aux comportements individuels, puis des protections supplémentaires sont annoncées lorsque les abus deviennent trop visibles pour être ignorés. Meta reconnaît déjà que certains utilisateurs cherchent à neutraliser le voyant d'enregistrement et promet de nouvelles mesures, sans avoir encore détaillé leur nature. Rien ne garantit donc que les lunettes connectées reproduiront exactement les dérives des réseaux sociaux, mais tout justifie d'exiger que les risques soient traités avant que le produit ne devienne omniprésent. La question essentielle n'est donc pas seulement technique. Elle est politique : jusqu'où les sociétés européennes accepteront-elles que les espaces partagés deviennent des zones de captation privée, dans lesquelles chacun peut enregistrer les autres sans consentement explicite, sans traçabilité suffisante et sans recours immédiatement accessible ? Le voyant lumineux de Meta répond au besoin d'information du porteur et signale théoriquement l'enregistrement à son entourage. Il ne règle ni la question du consentement des personnes filmées, ni celle de l'utilisation ultérieure des images, ni celle de leur éventuelle transformation par intelligence artificielle. Une société qui attend les premiers scandales pour fixer ses limites a déjà abandonné une partie de sa souveraineté aux fabricants.

M.L

T
E
N
Z
R
E
T
N
Z
I



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

FRANTZ FANON, UNE VIE COURTE MAIS UN HÉRITAGE IMMENSE

« Chaque génération doit, dans une relative opacité, découvrir sa mission, la remplir ou la trahir »
Frantz Fanon

Né à Fort-de-France en Martinique le 20 juillet 1925 et mort aux Etats-Unis le 6 décembre 1961 à l'âge de 36 ans, Frantz Fanon est un psychiatre et militant anticolonialiste qui a consacré sa vie à défendre les opprimés. Son existence fut brève mais son héritage immense.

Voici bien un personnage marquant de l'histoire contemporaine de l'Afrique qui aurait mérité sans contestation possible le surnom de « révolté ».

Hostile au Régime de Vichy, Fanon est âgé de seulement 18 ans, lorsqu'il rejoint les Forces Françaises libres de la Caraïbe. Il s'engage dans l'armée régulière et quitte son île pour aller se battre en France métropolitaine pour un idéal. C'est alors qu'il est confronté au racisme de ceux-là même pour qui et auprès de qui il lutte. Profondément blessé par ce racisme ambiant, il écrit à sa famille :

« Je doute de tout, même de moi. Si je ne retournais pas, si vous apprenez un jour ma mort face à l'ennemi, consolez-vous, mais ne dites jamais : il est mort pour la belle cause. Dites : Dieu l'a rappelé à lui; car cette fausse idéologie, bouclier des laïciens et des politiciens imbéciles, ne doit plus nous illuminer.

Je me suis trompé ! Rien ici ne justifie cette subite décision de me faire le défenseur des intérêts du fermier quand lui-même s'en fout ».

Cette expérimentation du racisme marqua la naissance d'un éternel révolté. Démobilisé, Fanon retourne aux Antilles, puis après la guerre, il



se rend en France pour poursuivre des études de médecine dans la ville de Lyon où il est de nouveau confronté au racisme. En 1952, il écrit Peau noire, masques blancs pour dénoncer le racisme.

« Maman, regarde le Nègre, j'ai peur ! » lâche un enfant dans la rue en pointant du doigt le jeune étudiant Fanon.

« Peur ! Peur ! Voilà qu'on se mettait à me craindre [...]. J'étais tout à la fois responsable de mon corps, responsable de ma race, de mes ancêtres. Je promenai sur moi un regard objectif, découvrant ma noirceur, mes caractères ethniques – et me défoncèrent le tympan, l'anthropophagie, l'arriération mentale, le fétichisme, les tares raciales, les négriers, et surtout : "Y a bon Banania" », écrit-il dans Peau noire, masques blancs.

En 1953, Fanon à qui on a proposé un poste intéressant en Algérie, devient médecin-chef d'une division de l'hôpital psychiatrique de Blida-Joinville. Il découvre l'aliénation et le primitivisme du milieu psychiatrique algérien. Révolté, il se bat pour désaliéner et décoloniser ce milieu et entreprend notamment un travail d'exploration des mythes et rites de la culture algérienne.

A l'éclatement de la guerre d'Algérie, Fanon s'engage auprès de la résistance nationaliste et se lie d'amitié avec les leaders du Front de

Libération Nationale (FLN). En 1956, il démissionne de son poste de médecin-chef et est expulsé d'Algérie en 1957. Fanon rejoint le FLN à Tunis où il collabore pour le quotidien du parti El Moudjahid.

Il obtient la nationalité algérienne et publie en 1959, L'An V de la révolution algérienne. En 1960, il devient ambassadeur du gouvernement provisoire de la République algérienne à Accra au Ghana.

Atteint de leucémie, Fanon se retire aux Etats-Unis où il entreprend la rédaction de son dernier ouvrage, Les Damnés de la terre. Ouvrage préfacé par Jean Paul Sartre. Dans cet ouvrage, Fanon dénonce la colonisation et appelle à l'émancipation du tiers monde.

Peu étudiée en France et même en Afrique, l'œuvre de Fanon a exercé une influence sur des générations d'africains et de noirs américains.

Fanon meurt le 6 décembre 1961 quelques mois avant l'indépendance de l'Algérie. Malgré la fulgurance de sa vie, il a été tout au long de son existence un éternel révolté pour la liberté des peuples et leur droit à l'indépendance.

Comme disait Ché Guevara: « Peu importe où nous surprendra la mort. Qu'elle soit la bienvenue, pourvu que notre appel soit entendu, qu'une autre main se tende pour empoigner nos armes et que d'autres hommes se lèvent »

L'oubli est la ruse du diable !

Publié par Djamilla Tapsoba sur Facebook , dans Mythes, traditions, nature, le 21 juillet 2026

ASKIA MOHAMED

« Il a construit le plus grand empire d'Afrique de son époque... mais celui qui l'a fait tomber n'était pas un ennemi. C'était son propre fils. »

Quand on parle des plus grands empereurs du Mali...

Un nom revient toujours. Askia Mohamed.

À la fin du XVe siècle, il prend la tête de l'Empire songhaï.

Sous son règne, l'empire s'étend sur des milliers de kilomètres.

Les caravanes traversent le Sahara.

Le commerce de l'or, du sel et des tissus fait la richesse du royaume.

Tombouctou devient un immense centre du savoir.

Des savants arrivent de tous les horizons.

Le monde admire la puissance de l'Empire songhaï.

Pendant plus de trente ans...

Askia Mohamed gouverne l'un des États les plus puissants d'Afrique.

Tout semble lui réussir.

Mais le destin lui réserve une épreuve qu'aucune armée étrangère ne pourra lui infliger.

Les années passent.

L'empereur vieillit.

Son état de santé se dégrade.

Et pendant qu'il pense avoir assuré l'avenir de son empire...

Une menace grandit au sein même de sa famille.



En 1528...

Son propre fils, Askia Moussa, prend le pouvoir par la force.

Le grand empereur est renversé.

L'homme qui avait résisté aux dangers de son époque...

Ne tombe pas face à un royaume ennemi.

Il tombe à cause d'une lutte pour le pouvoir dans sa propre famille.

Écarté du trône, devenu presque aveugle selon plusieurs récits historiques, Askia Mohamed passe les dernières années de sa vie loin de la gloire qu'il avait bâtie.

Il meurt quelques années plus tard.

Mais son héritage, lui, survit.

Aujourd'hui encore, les historiens le considèrent comme l'un des plus grands souverains de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest.

Ironiquement...

L'empire qu'il avait consacré sa vie à construire ne lui a pas été enlevé par un conquérant.

Il lui a été arraché par son propre sang.

L'histoire nous apprend parfois que les plus grands dangers ne viennent pas toujours de nos ennemis... mais de ceux en qui nous avons le plus confiance.

Publié par Adama Sedogo sur Facebook, dans Mythes, traditions, nature, le 21 juillet 2026

LE LAPIN ET LE LION

Un puissant lion vivait dans la forêt, attaquant les animaux tous les jours sans pitié, jusqu'à ce qu'ils vivaient tous dans la peur constante.

Les animaux se sont réunis et ont accepté d'envoyer au lion un animal chaque jour, afin qu'il arrête de les poursuivre.

Et un de ces jours, le pic est tombé sur un bébé lapin. En route vers le lion, il a élaboré une astuce intelligente pour sauver lui-même et tous les animaux.

Le lapin est arrivé en retard, et le lion s'est mis en colère et lui a demandé pourquoi il était en retard.

Le lapin a dit :

– « J'étais en route vers vous, mais un autre lion s'est opposé à moi, disant qu'il est le roi de cette forêt. »

Rugit la colère du lion, et demanda au lapin de lui montrer le lion. Le lapin l'a mené à un puits profond rempli d'eau et lui a dit :

– « Il se cache ici. »

Le lion a regardé à l'intérieur du puits, a vu le reflet de son image à la surface de l'eau, et a pensé que c'était son ennemi. Il a rugi fort, il a entendu son rugissement résonner, il a grandi en colère et a sauté dans le puits pour attaquer son adversaire présumé, et il s'est noyé et a péri.

Les animaux retournèrent dans la forêt avec joie, et le lapin remercié pour sa bravoure et son intelligence, qui l'ont sauvé de la cruauté du lion.

LEÇON DE MORALE :

L'intelligence et les bonnes manières peuvent vaincre la force, et un esprit sage est plus fort qu'un coquin.

Publié par choupibandita893 sur Facebook, dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 15 juillet 2026

L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE SAHRAOUIE EN ALGÉRIE, M. KHATRI ADOUH KHATRI :

« L'ALGÉRIE ŒUVRE CONSTAMMENT À MAINTENIR VIVANTE DANS LES MÉMOIRES LA CAUSE DU PEUPLE SAHRAOUI »

L'ambassadeur de la République sahraouie en Algérie, M. Khatri Adouh Khatri, a salué, lundi, la position de l'Algérie qui "œuvre constamment à maintenir vivante dans les mémoires et les consciences la cause du peuple sahraoui", ce qui reflète son engagement à soutenir les causes justes.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture d'un colloque scientifique sur le thème: "Question du Sahara occidental : racines historiques, situation actuelle et perspectives à la lumière des mutations internationales", organisé par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) en coordination avec le Centre sahraoui d'études stratégiques, M. Adouh a précisé que cette position "puise sa source dans l'esprit et les principes de la glorieuse Révolution de Novembre" et incarne "la doctrine de la libération et de la liberté à laquelle le peuple algérien frère a cru, pour laquelle il s'est sacrifié et à laquelle il est resté attaché".

Cette rencontre vient "confirmer et réitérer la position forte de l'Algérie sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a ajouté l'amabassadeur estimant que ce colloque représente "un apport riche à l'analyse, à la recherche et à l'éclairage sur la lutte du peuple sahraoui, son parcours de libération et sa juste cause qui dure depuis plus de soixante-dix ans".

De son côté, la représentante du ministère des Affaires étrangères, directrice générale de la veille stratégique, de l'anticipation et de la



gestion des crises, Mme Nassima Baghli, a indiqué que la position de l'Algérie sur la question du Sahara occidental "a toujours été cohérente et claire", étant une question de décolonisation, soulignant

que son règlement "doit impérativement passer par l'exercice, par le peuple sahraoui, de son droit à l'autodétermination conformément à la charte pertinente des Nations unies".

Le directeur général de l'INESG, M. Abdelaziz Medjahed, a, pour sa part, affirmé que le riche programme du colloque permettra d'étudier la question du Sahara occidental sous ses différents aspects, de rappeler fidèlement son histoire et d'ouvrir le débat sur les différentes visions et analyses qui s'y rapportent.

Cette rencontre constitue une occasion d'examiner en profondeur le dossier de la question sahraouie, la qualifiant de "cause de conscience", a-t-il ajouté précisant qu'il "ne s'agit pas seulement de la cause du peuple sahraoui, mais de celle de tous les hommes libres à travers le monde".

Pour sa part, le président du Centre sahraoui d'études stratégiques, Sidi Mohamed Aba Mohamed, a déclaré que la question du Sahara occidental "demeure une question de décolonisation inscrite à l'ordre du jour des Nations unies", appelant à accélérer la mise en œuvre des résolutions de la légalité internationale et à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

RA

TIZI-OUZOU

REPORT DE LA FÊTE DU BIJOU D'ATH YENNI

La 20e édition de la traditionnelle fête du bijou d'Ath Yenni, au sud de Tizi-Ouzou, prévue du 30 juillet courant au 18 août est reportée à une date ultérieure, ont annoncé, lundi, les organisateurs de cette manifestation.

"Suite aux incendies ayant touché certaines régions du pays, la Fête du Bijou d'Ath Yenni, initialement prévue du 30 juillet courant au 8 août prochain, a été reportée à une date ultérieure", a indiqué un communiqué du Comité communal des Fêtes d'Ath-Yenni.

La décision, a-t-on expliqué, a été prise en concertation

avec les autorités locales et les artisans participants à cette manifestation qui sera reprogrammée à une date ultérieure. Événement annuel majeur de la vie culturelle locale, la fête du bijou d'Ath Yenni, instauré en 1995, regroupe à chacune de ses éditions des artisans bijoutiers de différentes régions du pays qui viennent exposer leur savoir faire.

Elle constitue, également, une opportunité commerciale et économique pour la localité.

RA

COMMERCE EXTÉRIEUR

LANCEMENT DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE DÉDIÉE À L'IMPORTATION DE SERVICES À PARTIR DU 1^{ER} AOÛT PROCHAIN

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, dans un communiqué, le lancement d'une plateforme numérique dédiée à l'importation de services, à compter du 1er août prochain, dans le cadre de son programme visant à moderniser le secteur et à simplifier les procédures administratives.

Cette plateforme destinée à l'ensemble des opérateurs économiques (personnes physiques et morales), constitue un espace numérique unifié permettant le dépôt, le traitement et le suivi des demandes d'importation de services,

en vue de faciliter les procédures, d'améliorer les délais de traitement des dossiers et la qualité des services fournis.

Ainsi, l'ensemble des procédures liées à l'importation de services s'effectueront exclusivement sur cette plateforme dès son lancement, via le lien électronique: services.mcepe.gov.dz, conclut le communiqué.

RA

SIDI BELABBÈS

LE SALON NATIONAL DES FRUITS DESTINÉS À L'EXPORTATION DU 30 JUILLET AU 2 AOÛT 2026

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations organise, en coordination avec la wilaya de Sidi Bel Abbès, le Salon national des fruits destinés à l'exportation, et ce du 30 juillet au 2 août 2026 à la salle "Adda Boudjellal" dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère.

Ce rendez-vous économique regroupera les producteurs, les exportateurs et les opérateurs économiques, ce qui offrira l'opportunité d'établir des partenariats commerciaux et de renforcer la coopération entre les différents acteurs dans la filière fruits destinée à l'exportation, souligne le communiqué.

Le Salon renferme des stands

dédiés à l'exposition de plusieurs sortes de fruits algériens destinés aux marchés étrangers, ainsi qu'à l'organisation de rencontres professionnelles, d'activités visant à soutenir les exportations agricoles algériennes et l'échange d'expertises et d'expériences entre professionnels, ajoute la même source.

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a invité les producteurs, les exportateurs et les opérateurs économiques désirant participer à cette manifestation à s'inscrire via la plateforme électronique réservée à cet effet via le lien suivant: https://www.mcepe.gov.dz/foire_belabbas.

RA

SOLIDARITÉ NATIONALE

POURSUITE DE LA PRISE EN CHARGE PSYCHO-SOCIALE D'URGENCE DES SINISTRÉS DES FEUX DE FORÊT À TRAVERS 13 WILAYAS

Les équipes des cellules de solidarité de proximité poursuivent leurs efforts sur le terrain à travers 13 wilayas pour assurer la prise en charge psycho-sociale d'urgence des personnes impactées par les feux de forêt, indique lundi un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Cette opération qui se poursuit intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et bénéficie du suivi personnel de la part de la ministre du secteur, Mme Soraya Mouloudji, dans le cadre de ses démarches visant à appuyer les efforts nationaux d'atténuation des effets des feux de forêt enregistrés à travers nombre de wilayas du pays, et ce, en vue d'"orienter les interventions selon

les priorités" et de "renforcer la coordination opérationnelle avec les différentes intervenants dans le dispositif de prise en charge". Le bilan enregistré durant la période allant du 10 au 27 juillet en cours reflète la grande mobilisation sur le terrain, avec "l'une des plus vastes opérations de déploiement sur le terrain engagées par les services du ministère pour accompagner les citoyens sinistrés", selon la même source.

Les interventions des cellules de solidarité de proximité ont concerné "13 wilayas, 47 communes et 87 zones touchées par les incendies", précise le communiqué, qui fait état de "633 familles sinistrées ayant bénéficié d'un accompagnement social, 488 familles prises en charge au sein de centres d'hébergement et 175 autres à domicile, en plus de 1.331 personnes

ayant bénéficié d'une prise en charge médicale et 2.132 autres de soutien psycho-social, dont des enfants, des femmes et des personnes âgées".

Ce bilan illustre "l'impact positif du dispositif de prise en charge sociale mis en place par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, pour accompagner les personnes impactées par les feux de forêt".

Il reflète également l'engagement du secteur à "poursuivre ses efforts sur le terrain pour surmonter les séquelles de ces incendies et permettre aux familles sinistrées à travers les différentes régions de retrouver leur stabilité et de reprendre le cours normal de leur vie", conclut le communiqué.

RA